JOURNAL

DE CE QUI S'EST PASSÉ

A LA TOUR DU TEMPLE

PENDANT LA CAPTIVITÉ

DE

LOUIS XVI,

ROI DE FRANCE.

Animus meminisse horret. .... VIRG.

Par M. CLERY, Valet de Chambre du Roi.

QUEBEC:

IMPRIMÉ A LA NOUVELLE IMPRIMERIE.

1799.

J'ai
Tous
peux, qu
soit par d
persécution
En cet
sûr de leu
malheureu
même des
Seul té
au Roi et
vérité ; je
taire, avec
Quoiqu'
la famille
événemens
ferait sortir
part, nouve
journal à l
jour affreux
siècles, mêl
un abyme d
l'école de

Y 105.
Trémeuse

JOURNAL

DE CE QUI S'EST PASSÉ

A LA TOUR DU TEMPLE,

PENDANT LA CAPTIVITÉ DE

LOUIS XVI,

ROI DE FRANCE

J'AI servi pendant cinq mois le Roi et son auguste Famille dans la Tour du Temple, et malgré la surveillance des officiers municipaux, qui en brûlent les gardiens, j'ai pu cependant, soit par écrit, soit par d'autres moyens, prendre quelques notes sur les principaux événemens qui se sont passés dans l'intérieur de cette prison.

En dictant ces notes en forme de Journal, mon intention est plutôt de fournir des matériaux à ceux qui écriront l'Histoire de la fin malheureuse de l'infortuné LOUIS XVI. que de composer moi-même des Mémoires : je n'en ai ni le talent, ni la prétention.

Seul témoin continuel des traitemens injurieux qu'on a fait souffrir au Roi et à sa famille, je puis seul les écrire, et en attester l'exacte vérité ; je me bornerai donc à présenter les faits dans tous leurs détails, avec simplicité, sans aucune réflexion, et sans partialité.

Quoique attaché depuis l'année mil sept cent quatre vingt-deux à la Famille Royale, et témoin, par la nature de mon service, des événemens les plus désastreux pendant le cours de la Révolution, on croiroit sortir de mon sujet, que de les décrire : ils sont pour la plupart rassemblés dans différens ouvrages. Je commencerai donc ce journal à l'époque du Dix Août, mil sept cent quatre-vingt-douze, jour affreux, où quelques hommes renversèrent un trône de quatorze siècles, mirent leur Roi dans les fers, et précipitèrent la France dans un abyme de malheur.

J'étois de service auprès de Monsieur le Dauphin à l'époque du dix

111.0025

[illegible] Dès le matin du neuf, l'agitation des esprits étoit extrême, des groupes se formèrent dans tout Paris, et l'on apprit avec certitude aux Thuilleries le plan des conjurés. Le tocsin devoit sonner à minuit dans toute la ville, et les *Marseillois* réunis aux habitans du fauxbourg St. Antoine, devoient aussitôt marcher pour assiéger le Château. Retenu par mes fonctions dans l'appartement du jeune Prince et auprès de sa personne, je n'ai connu qu'en partie ce qui s'est passé à l'extérieur ; je ne rendrai compte que des événemens dont j'ai été le témoin pendant cette journée, où l'on vit tant de scènes différentes, même dans le Palais.

Le neuf au soir, à huit heures et demie, après avoir fait le coucher de Monsieur le Dauphin, je sortis des Thuilleries pour chercher à connoître l'opinion publique. Les cours du Château étoient remplies d'environ huit mille gardes nationaux de différentes Sections, disposés à défendre le Roi. J'allai au Palais Royal dont je trouvai presque toutes les issues fermées ; des gardes nationaux y étoient sous les armes, prêts à marcher aux Thuilleries pour soutenir les bataillons qui les avoient précédés ; mais une populace agitée par les factieux rempliſſoit les rues voisines, et ses clameurs retentissoient de toutes parts.

Je rentrai au Château vers onze heures par les appartemens du Roi. Les personnes de sa Cour, et celles de son service s'y rassembloient avec inquiétude. Je passai dans l'appartement de Monsieur le Dauphin, d'où un instant après j'entendis sonner le tocsin et battre la générale dans tous les quartiers de Paris. Je restai dans le salon jusqu'à cinq heures du matin avec Mde. de *St. Brice*, femme de Chambre du jeune Prince : A six heures, le Roi descendit dans les cours du Château, et passa en revue les gardes nationaux et les Suisses qui jurèrent de le défendre. La Reine et ses enfans suivoient le Roi. On entendit dans les rangs quelques voix séditieuses : elles furent bientôt étouffées par les cris mille fois répétés de VIVE LE ROI ! VIVE LA NATION !

L'attaque des Thuilleries ne paroissant pas encore prochaine, je sortis une seconde fois, et je suivis les quais, jusqu'au Pont Neuf. Je rencontrai partout des rassemblemens de gens armés dont les mauvaises intentions n'étoient pas douteuses ; ils portoient des piques, des fourches, des haches, des croissans. Le bataillon des *Marseillois* marchoit dans le plus grand ordre avec ses canons, mèche allumée ; il invitoit le peuple à le suivre, *pour l'aider*, disoit il, *à faire déloger le tyran et proclamer sa déchéance à l'Assemblée Nationale*. Trop certain de ce qui alloit se passer, mais ne consultant que mon devoir, je devançai ce bataillon, et regagnai aussitôt les Thuilleries. Un corps nombreux de gardes nationaux en sortoit en désordre par la porte du jardin vis-à-vis le Pont Royal. La douleur étoit peinte sur le visage de

de la plûpart d'entre eux. Plusieurs disoient : " Nous avons juré ce " matin de défendre le Roi, et au moment où il court le plus grand " danger, nous l'abandonnons." Les autres du parti des conspirateurs, injurioient, menaçoient leurs camarades, et les forçoient à s'éloigner. Les bons se laissèrent ainsi dominer par les séditieux ; et cette foiblesse coupable, qui jusques là avoit produit tous les maux de la Revolution, fut encore le commencement des malheurs de cette journée.

Après bien des tentatives pour pénétrer dans le Palais, je fus reconnu par le Suisse d'une des portes, et je parvins à entrer. J'allai sur le champ à l'appartement du Roi, et je priai quelqu'un de son service d'instruire Sa Majesté de tout ce que j'avois vu et entendu.

A sept heures, les inquiétudes augmentérent par la lâcheté de plusieurs bataillons qui abandonnoient successivement les Thuilleries, ceux des gardes nationaux qui restoient à leur poste, au nombre de quatre ou cinq cents montrerent autant de fidélité que de courage ; ils furent placés indistinctement avec les Suisses dans l'intérieur du Palais, aux differens escaliers, et à toutes les issues. Ces troupes avoient passé la nuit sans prendre aucune nourriture, je m'empressai avec d'autres serviteurs du Roi, de leur porter du pain et du vin, en les encourageant à ne point abandonner la Famille Royale. Ce fut alors que le Roi donna le commandement de l'intérieur de son Palais à MM. le Maréchal *de Mailly*, le Duc *du Chatelet*, le Comte *de Puysegur*, le Baron *de Viomenil*, le Comte *d'Hervilly*, le Marquis *du Pujet*, &c. Les personnes de la Cour et du service furent distribuées dans differentes salles, après avoir juré de défendre jusqu'à la mort la personne du Roi. Nous étions environ trois ou quatre cents, mais sans autres armes que des épées ou des pistolets.

A huit heures, le danger devint plus pressant. L'Assemblée Législative tenoit ses séances dans le bâtiment du Manège donnant sur le jardin des Thuilleries : le Roi lui avoit addresse plusieurs messagers pour lui faire part de la position où il se trouvoit, et l'inviter à nommer une députation qui l'aidât de ses conseils ; l'Assemblée, quoique l'attaque du Château se préparât sous ses yeux, n'avoit fait aucune réponse.

Quelques instants après, on vit entrer le département de Paris et plusieurs municipaux, ayant à leur tête *Rœderer*, alors Procureur-Général Syndic. *Rœderer*, sans doute d'accord avec les conjurés, engagea vivement Sa Majesté à se rendre avec sa Famille à l'Assemblée : il assura que le Roi ne pouvoit plus compter sur la garde nationale ; et que s'il restoit dans son Palais, ni le Département, ni la Municipalité de Paris ne répondoient plus de sa sûreté. Le Roi l'écouta sans émotion ; il rentra dans sa chambre avec la Reine, les Ministres et un petit nombre de personnes, et bientôt après il en sortit pour se rendre avec sa Famille à l'Assemblée. Il étoit entouré d'un détachement

détachement de Suiſſes et de Gardes Nationaux. De toutes les perſonnes du ſervice, Mde. la Princeſſe *de Lamballe*, et Mde. la Marquiſe *de Tourzel*, pour ne pas quitter le jeune Prince, fut obligée de laiſſer aux Thuilleries Mlle. ſa fille, âgée de dix-ſept ans, au milieu des ſoldats. Il étoit alors près de neuf heures.

Forcé de reſter dans les appartemens, j'attendois avec terreur la ſuite de la démarche du Roi : j'étois aux fenêtres qui donnent ſur le jardin. Il y avoit déjà une demi-heure que la Famille Royale étoit à l'Aſſemblée, lorſque je vis ſur la terraſſe des Feuillans quatre têtes placées ſur des Piques, que l'on portoit du coté du lieu des ſéances du Corps Légiſlatif. Ce fut là, je crois, le ſignal de l'attaque du Château, car au même inſtant un feu terrible de canon et de mouſqueterie ſe fit entendre. Les balles et les boulets cribloient le Palais. Le Roi n'y étant plus, chacun ne s'occupa que de ſa propre ſûreté ; mais toutes les iſſues étoient fermées, et une mort certaine nous attendoit. Je cours de toutes parts ; déja les appartemens et les eſcaliers étoient jonchés de morts ; je me détermine à ſauter ſur la terraſſe par une des fenêtres de l'appartement de la Reine. Je traverſe rapidement le parterre pour gagner le Pont-Tournant. Un gros de Suiſſes, qui m'avoit précédé, ſe rallioit ſous les arbres. Placé entre deux feux, je revins ſur mes pas pour gagner l'eſcalier neuf de la terraſſe du bord de l'eau : je voulus ſauter ſur le quai, le feu continuel qui partoit du Pont-Royal m'en empêcha. Je m'avançai du même côté juſqu'à la porte du jardin de Monſieur le Dauphin ; là, des *Marſeillois* qui venoient de maſſacrer pluſieurs Suiſſes, les dépouilloient. L'un d'eux vint à moi, une épée ſanglante à la main : " Comment, citoyen, me dit-il, tu es ſans armes ! prens ceſte épée, " aides nous à tuer." Un autre *Marſeillois* s'en empara. J'étois en effet ſans armes, et vêtu d'un ſimple froc ; ſi quelque choſe eût indiqué que j'étois de ſervice au Château ; je n'euſſe pas échappé.

Quelques Suiſſes pourſuivis, ſe réfugièrent dans une écurie peu diſtante de là, moi-même je m'y cachai, ces Suiſſes furent bientôt maſſacrés à mes côtés. Aux cris des malheureuſes victimes, le maître de la maiſon, M. *Le Dreux* accourut : je profitai de cet inſtant pour entrer chez lui, et ſans me connoître, M. *Le Dreux* et ſa femme m'engagèrent à reſter, juſqu'à ce que le danger fut paſſé. J'avois dans ma poche quelques lettres, des journaux à l'adreſſe du Prince Royal et une carte d'entrée aux Thuilleries ſur laquelle étoient écrits mon nom et la nature de mon ſervice ; ces papiers auroient pu me faire reconnoître : j'eus à peine le tems de les jetter. Auſſitôt une troupe armée vint viſiter la maiſon pour s'aſſurer ſi des Suiſſes n'y étoient point cachés ; M. *Le Dreux* me dit de faire ſemblant de travailler à des deſſeins placés ſur une grande table. Après une recherche inutile, ces hommes, les mains teintes de ſang, s'arrêtèrent pour

raconter

montrer froidement leurs assassinats. Je restai dans cet asile depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, ayant sous les yeux le spectacle des horreurs qui se commirent sur la place de Louis XV. Des hommes assassinoient, d'autres coupoient la tête des cadavres ; des femmes oubliant toute pudeur les mutiloient ; en arrachoient des lambeaux, et les portoient en triomphe.

Pendant cet intervalle, Mde. *de Rambaut*, femme de chambre de Monsieur le Dauphin, qui n'avoit échappé qu'avec peine aux massacres des Thuilleries, vint aussi se réfugier dans cette maison ; quelques signes que nous fîmes nous engagèrent au silence. Les fils de nos hôtes, qui dans ce moment arrivèrent de l'Assemblée Nationale, nous apprirent que le Roi, *suspendu de ses fonctions*, étoit gardé à vue avec la Famille Royale dans la loge du rédacteur du *Logographe*, et qu'il étoit impossible d'approcher de sa personne.

Je résolus alors d'aller retrouver ma femme et mes enfans, dans une maison de campagne à cinq lieues de Paris, que j'habitois depuis plus de deux ans : mais les barrières étoit fermées, et je ne devois pas abandonner Mde. *de Rambaut*. Nous convînmes de prendre la route de Versailles, où elle demeuroit ; les fils de nos hôtes nous accompagnèrent. Nous traversâmes le Pont Louis XVI, couvert de cadavres nuds, déjà putréfiés par la grande chaleur ; et, après bien des dangers, nous sortîmes de Paris par une brèche qui n'étoit point gardée.

Dans la Plaine de Grenelle, nous fumes rencontrés par des paysans à cheval qui coururent de loin en nous menaçant de leurs armes. " Arrête, ou la mort." L'un d'eux me prenant pour Garde du Roi, me coucha en joue et alloit tirer sur moi, lorsqu'un autre proposa de nous conduire à la Municipalité de Vaugirard. " Il y en a déjà une " vingtaine, disoit-il, l'abbatia sera plus grand." Arrivés à la Municipalité, nos hôtes furent reconnus : le Maire m'interrogea. " Pourquoi " quoi dans le danger de la Patrie n'as-tu pas à ton poste ? Pourquoi " quittes-tu Paris ? Cela annonce de mauvaises intentions." — " Oui, " oui," cria la populace : " en prison, les Aristocrates, en prison." — " C'est précisément, répondis je, parceque je voulois me rendre " à mon poste, que vous m'avez rencontré sur la route de Versailles, " où je demeure ; c'est là qu'est mon poste, comme c'est ici le vôtre." On interrogea aussi Mde. *de Rambault* : nos hôtes assurèrent que nous disions la vérité, et l'on nous délivra des passe-ports. Je dois rendre grace à la Providence de n'avoir pas été conduit à Vaugirard : on venoit d'y enfermer vingt-deux Gardes du Roi, que l'on conduisit ensuite à l'Abbaye, où ils furent massacrés le deux Septembre suivant.

De Vaugirard à Versailles, des patrouilles de gens armés nous arrêtèrent à chaque instant pour vérifier nos passeports. Je conduisis

Mde.

Mde. de Rambaut chez ſes parens, et je partis enſuite pour me rendre au ſein de ma famille. La chûte que j'avois faite en ſautant par une fenêtre des Thuilleries, la fatigue d'un voyage de douze lieues, et mes réflexions douloureuſes ſur les déplorables événemens qui venoient de ſe paſſer, m'accablèrent tellement, que j'eus une fièvre très forte. Je gardai le lit pendant trois jours : mais, impatient de ſavoir le ſort du Roi, je ſurmontai mon mal, et revins à Paris.

Le treize au ſoir, j'appris à mon arrivée que la Famille Royale, après avoir été retenue depuis le dix aux Feuillans, venoit d'être conduite au Temple, que le Roi avoit fait choix pour ſon ſervice de M. *de Chamilly* ſon premier valet de chambre, et que M. *Huë* huiſſier de la chambre du Roi, et deſtiné à la place de premier valet de chambre de Monſieur le Dauphin, devoit ſervir ce jeune Prince. Mde. La Princeſſe *de Lamballe*, Mde. la Marquiſe *de Tourzel* et Mlle. Pauline *de Tourzel* avoient accompagné la Reine. Les Dames *Thibaut*, *Bazire*, *Navarre* et *St. Brice* femmes de chambre, avoient ſuivi les trois Princeſſes et le jeune Prince.

Je perdis alors tout eſpoir de continuer mes fonctions auprès de Monſieur le Dauphin, et j'allois retourner à la campagne, lorſque, le ſixième jour de la détention du Roi, je fus informé que l'on avoit enlevé dans la nuit toutes les perſonnes qui étoient dans la Tour auprès de la Famille Royale, et qu'après avoir été interrogées au Conſeil de la Commune de Paris, on les avoit conduites à la Priſon de la Force, excepté M. *Hüe* qui fut ramené au Temple pour ſervir le Roi. On chargea *Pétion* alors Maire de Paris, d'indiquer deux autres perſonnes. Inſtruit de ces diſpoſitions je réſolus de tenter tous les moyens de reprendre mon ſervice auprès du jeune Prince. Je me préſentai chez *Petion* : il me dit que faiſant partie de la Maiſon du Roi, je n'obtiendrois pas l'agrément du Conſeil général de la Commune ; je citai M. *Hüe* qui venoit d'être envoyé par ce même Conſeil pour ſervir le Roi : il promit d'appuyer un mémoir que je lui remis ; mais j'obſervai qu'il étoit néceſſaire avant tout, qu'il fît part au Roi de ma démarche. Deux jours après, il écrivit à Sa Majeſté en ces termes :

" Sire,

" Le valet de chambre attaché au Prince Royal depuis ſon enfance " demande à continuer ſon ſervice auprès de lui : comme je crois que " cette propoſition vous ſera agréable, j'ai accédé à ſon vœu." &c.

Sa Majeſté répondit par écrit qu'elle m'agréoit pour le ſervice de ſon fils ; en conſequence, je fus mené au Temple ; on me fouilla, on me donna des avis ſur la maniere dont on prétendoit que je devois me conduire, et le même jour vingt-ſix Août, à huit heures du ſoir, j'entrai dans la Tour.

Il

Il me seroit difficile de décrire l'impression que fit sur moi la vue de cette auguste et malheureuse Famille. Ce fut la Reine qui m'adressa la parole, et après des expressions pleines de bonté : " Vous " servirez mon fils, ajouta-t-elle, et vous vous concerterez avec M. " *Hüe* pour ce qui nous regarde." J'étois tellement oppressé qu'à peine je pus répondre.

Pendant le souper, la Reine et les Princesses, qui depuis huit jours étoient sans leurs femmes, me demandèrent si je pourrois peigner leurs cheveux : je répondis que je ferois tout ce qui leur seroit agréable. Un officier municipal s'approcha de moi, et me dit, d'un ton assez haut, d'être plus circonspect dans mes réponses. Je fus effrayé de ce début.

Les premiers huit jours que je passai au Temple, je n'eus aucune communication avec l'extérieur. M. *Hüe* étoit seul chargé de recevoir et de demander les choses nécessaires pour la Famille Royale ; je la servois indistinctement et conjointement avec lui. Mon service auprès du Roi se bornoit à le coëffer le matin et à rouler ses cheveux le soir. Je m'apperçus que j'étois sans cesse observé par les Officiers Municipaux : un rien leur donnoit de l'ombrage ; je me tins sur mes gardes, afin d'éviter quelqu'imprudence qui m'auroit infailliblement perdu.

Le deux Septembre il y eut beaucoup de fermentation autour du Temple. Le Roi et sa Famille descendirent comme à l'ordinaire pour se promener dans le jardin ; un Municipal qui suivoit le Roi, dit à un de ses collègues : " Nous avons mal fait de consentir à les " promener cet après-dîner." J'avois remarqué dès le matin l'inquiétude des Commissaires ; ils firent rentrer la Famille Royale avec précipitation ; mais à peine fut-elle réunie dans la chambre de la Reine, que deux Officiers municipaux, qui n'étoient point de service à la Tour, entrèrent, et l'un d'eux nommé *Mathieu* ex-Capucin dit au Roi : " Vous ignorez, Monsieur, ce qui se passe : la patrie " est dans le plus grand danger, l'ennemi est entré en Champagne ; " le Roi de Prusse marche sur Châlons : vous répondrez de tout le " mal qui peut en résulter, Nous savons que nous, nos femmes, nos " enfans, périrons, mais le peuple sera vengé, vous mourrez avant " nous ; cependant il en est tems encore, et vous pouvez ....." " J'ai tout fait pour le peuple, répondit le Roi, je n'ai rien à me " reprocher." Ce même *Mathieu* dit à M. *Hüe* : " Le Conseil de " la Commune m'a chargé de vous mettre en état d'arrestation."— " Qui !" demanda le Roi.—" C'est votre valet de chambre."—Le Roi voulut savoir de quel crime on l'accusoit, mais il ne put rien apprendre ; ce qui lui donna des inquiétudes sur son sort, et il le recommanda avec intérêt aux deux Officiers municipaux. On mit les scellés en présence de M. *Hüe* sur le petit cabinet qu'il occupoit, et

il partit à six heures du soir, après avoir passé vingt jours au Temple. En sortant, *Mathieu* me dit, " Prenez garde à la manière " dont vous vous conduirez ; il vous en arriveroit autant."

Le Roi m'appella un instant après : il me remit des papiers que M. *Hüe* lui avoit rendus, et qui contenoient des notes de dépenses. L'air inquiet des Municipaux, les clameurs du Peuple aux environs de la Tour, agitoient cruellement son cœur. Après son coucher, le Roi me dit de passer la nuit près de lui ; je plaçai un lit à côté de celui de Sa Majesté.

Le trois Septembre en habillant le Roi, Sa Majesté me demanda si j'avois appris des nouvelles de M. *Hüe*, et si je savois quelque chose des mouvemens de Paris. Je répondis que pendant la nuit j'avois entendu dire par un Municipal, que le peuple se portoit aux prisons, que j'allois chercher à me procurer d'autres renseignemens. " Prenez " garde de vous compromettre, me dit le Roi, car alors nous reste- " rions seuls, et je crains que leur intention ne soit de mettre près " de nous des étrangers."

A onze heures du matin, le Roi étant réuni avec sa famille, dans la chambre de la Reine, un Municipal me dit de monter dans celle du Roi où je trouvai *Manuel* et quelques Membres de la Commune. *Manuel* me demanda ce que disoit le Roi de l'enlèvement de M. *Hüe* : je lui répondis que sa Majesté en étoit inquiète. " Il ne lui arrivera " rien me dit-il, mais je suis chargé d'informer le Roi qu'il ne re- " viendra plus, et que le Conseil le remplacera : vous pouvez l'en " prévenir." Je le priai de m'en dispenser, et j'ajoutai que le Roi désiroit le voir relativement à plusieurs objets dont la Famille Royale avoit le plus grand besoin. *Manuel* se détermina avec peine à descendre dans la chambre où étoit Sa Majesté : il lui fit part de l'arrêté du Conseil de la Commune qui concernoit M. *Hüe*, et la prévint qu'on enverroit une autre personne. " Je vous remercie, répondit le Roi, " je me servirai du valet de chambre de mon fils, et si le Conseil s'y " refuse, je me servirai moi même ; j'y suis résolu." Le Roi lui parla ensuite des besoins de sa Famille qui manquoit de linge et d'autres vêtemens. *Manuel* dit qu'il alloit en rendre compte au Conseil, et se retira. Je lui demandai en le reconduisant si la fermentation continuoit : il me fit craindre par ses réponses, que le peuple ne se portât au Temple. " Vous vous êtes chargé d'un service difficile, " ajoutat-il, je vous exhorte au courage."

A une heure le Roi et sa Famille témoignerent le désir de se promener ; on s'y refusa. Pendant le dîner on entendit le bruit des tambours, et bientôt les cris de la populace. La Famille Royale sortit de table avec inquiétude et se réunit dans la chambre de la Reine. Je descendis pour dîner avec *Tison* et la femme employés au service de la Tour.

Nous

Nous étions à peine assis qu'une tête en bout d'une pique fut présentée à la croisée. La femme de *Tison* jetta un grand cri ; les assassins crurent avoir reconnu la voix de la Reine, et nous entendîmes le rire effréné de ces barbares. Dans l'idée que sa Majesté étoit encore à table, ils avoient placé la victime de manière qu'elle ne pût échapper à ses regards ; c'étoit la tête de Mde. la Princesse de *Lamballe* ; quoique sanglante, elle n'étoit point défigurée ; ses cheveux blonds encore bouclés flottoient autour de la pique.

Je courus aussitôt vers le Roi. La terreur avoit tellement altéré mon visage, que la Reine s'en apperçut ; il étoit important de lui en cacher la cause ; je voulois seulement avertir le Roi ou Madame Elizabeth, mais les deux Municipaux étoient présens. " Pourquoi " n'allez vous pas dîner," me dit la Reine ? — " Madame, lui répondis-je, je suis indisposé," Dans ce moment un Municipal entra dans la Tour, et vint parler avec mystère à ses collègues. Le Roi leur demanda si sa Famille étoit en sûreté. " On fait courir le " bruit," répondirent-ils, " que vous et votre Famille n'êtes plus " dans la Tour ; on demande que vous paroissiez à la croisée, mais " nous ne le souffrirons point ; le peuple doit montrer plus de confiance à ses Magistrats."

Cependant les cris du dehors augmentoient : on entendit très distinctement des injures adressées à la Reine. Un autre Municipal survint, suivi de quatre hommes députés par le peuple, pour s'assurer si la Famille Royale étoit dans la Tour. L'un d'eux en habit de garde national, portant deux épaulettes et armé d'un grand sabre insista pour que les prisonniers se montrassent à la fenêtre : les Municipaux s'y opposèrent. Cet homme dit à la Reine, du ton le plus grossier ; " On veut vous cacher la tête de la *Lamballe* que l'on vous " apportoit, pour vous faire voir comment le peuple se venge de ses " tyrans ; je vous conseille de paroître, si vous ne voulez pas que le " peuple monte ici." A cette menace la Reine tomba évanouie ; je volai à son secours, Madame Elizabeth m'aida à la placer sur un fauteuil ; ses enfans fondoient en larmes et cherchoient par leurs caresses à la ranimer. Cet homme ne s'éloignoit point ; le Roi lui dit avec fermeté ; " Nous nous attendons à tout, Monsieur ; mais vous auriez pu vous dispenser d'apprendre à la Reine ce malheur affreux." Il sortit alors avec ses camarades, leur but étoit rempli.

La Reine revenue à elle mêla ses larmes à celles de ses enfans et passa avec la Famille Royale dans la chambre de Madame Elizabeth, d'où l'on entendoit moins les clameurs du peuple. Je restai un instant dans la chambre de la Reine, et regardant par la fenêtre, à travers les stores, je vis une seconde fois la tête de Mde. la Princesse de *Lamballe* ; celui qui la portoit étoit monté sur les décombres des maisons que l'on abattoit pour isoler la Tour ; un autre à côté de lui tenoit

noit au bout d'un fabre le cœur tout fanglant de cette infortunée Princeſſe. Ils voulurent forcer la porte de la Tour, un Municipal nommé *Daujon* les harangua, et j'entendis très diſtinctement qu'il leur diſoit ; " La tête d'Antoinette ne vous appartient pas, les Dé- " partemens y ont des droits ; la France a confié la garde de ces " grands coupables à la ville de Paris : c'eſt à vous de nous aider à " les garder, juſqu'à ce que la juſtice nationale venge le peuple. " Ce ne fut qu'après une heure de réſiſtance qu'il parvint à les faire éloigner.

Le ſoir de la même journée, un des Commiſſaires me dit que la Populace avoit tenté de pénétrer avec la députation, et de porter dans la Tour le corps nud et ſanglant de la Princeſſe de *Lamballe*, qui avoit été trainé depuis la priſon de la Force juſqu'au Temple ; que des Municipaux après avoir lutté contre cette populace, lui avoient oppoſé pour barrière un ruban tricolor attaché en travers de la principale porte d'entrée ; qu'ils avoient inutilement reclamé du ſecours de la Commune de Paris, du Général *Santerre* et de l'Aſſemblée Nationale, pour arrêter des projets qu'on ne diſſimuloit pas ; et que pendant ſix heures, il avoit été incertain ſi la Famille Royale ne ſeroit pas maſſacrée. En effet la faction n'étoit pas encore toute puiſſante : les chefs, quoique d'accord ſur le régicide, ne l'étoient pas ſur les moyens de l'exécuter, et l'Aſſemblée déſiroit peut-être que d'autres mains que les ſiennes fuſſent l'inſtrument des conſpirateurs. Une circonſtance aſſez remarquable, c'eſt qu'après ſon récit, le Municipal me fit payer quarante-cinq ſous qu'avoit coûté le ruban aux trois couleurs.

A huit heures du ſoir, tout étoit calme aux environs de la Tour, mais la même tranquillité étoit loin de régner dans Paris où les maſſacres continuèrent pendant quatre ou cinq jours. J'eus occaſion, en deſhabillant le Roi, de lui faire part des mouvemens que j'avois vus, et des détails que j'avois appris. Il me demanda quels étoient ceux des Municipaux qui avoient montré le plus de fermeté pour défendre les jours de ſa famille ; je lui citai *D'Aujon* qui avoit arrêté l'impétuoſité du Peuple, quoiqu'il ne fut rien moins que porté pour ſa Majeſté. Ce Municipal ne revint à la Tour que quatre mois après ; le Roi ſe ſouvenant de ſa conduite, le remercia.

Les ſcènes d'horreur dont je viens de parler ayant été ſuivies de quelque tranquillité, la Famille Royale continua le genre de vie uniforme qu'elle avoit adopté à ſon entrée au Temple. Pour qu'on en ſuive plus facilement les détails, je crois devoir placer ici une deſcription de la petite Tour, où le Roi étoit alors renfermé.

Elle étoit adoſſée à la grande Tour, ſans communication intérieure, et formoit un quarré long flanqué de deux Tourelles ; dans une de ces Tourelles étoit un petit eſcalier qui partoit du premier étage

et

conduiſoit à une galerie ſur la plate-forme ; dans l'autre étoient les cabinets qui correſpondoient à chaque étage de la Tour.

Le corps de bâtiment avoit quatre étages. Le premier étoit compoſé d'une anti-chambre, d'une ſalle à manger et d'un cabinet pris dans la Tourelle, où ſe trouvoit une bibliothèque de douze à quinze cents volumes.

Le ſecond étage étoit diviſé à peu près de la même maniére. La plus grande piéce ſervoit de Chambre à coucher à la Reine et à Monſieur le Dauphin ; la ſeconde ſéparée de la premiere par une petite anti-chambre fort obſcure, étoit occupée par Madame Royale et Madame Elizabeth. Il falloit traverſer cette chambre pour entrer dans le cabinet pris dans la Tourelle, et ce cabinet qui ſervoit de garde-robe à tout ce corps de bâtiment, étoit commun à la Famille Royale, aux officiers Municipaux et aux ſoldats.

Le Roi demeuroit au troiſiéme étage et couchoit dans la grande piéce. Le cabinet pris dans la Tourelle lui ſervoit de cabinet de lecture. A côté étoit une cuiſine ſéparé de la chambre du Roi par une petite piéce obſcure, qu'avoient habitée MM. *de Chamilly* et *Hüe* et ſur laquelle étoient les ſcellés. Le quatriéme étage étoit fermé. Il y avoit au rez-de-chauſſée des cuiſines dont on ne fit aucun uſage.

Le Roi ſe levoit ordinairement à ſix heures du matin ; il ſe raſoit lui même ; je le coëffois et l'habillois. Il paſſoit auſſitôt dans ſon cabinet de lecture. Cette piéce étant très-petite, le Municipal reſtoit dans la chambre à coucher, la porte entre ouverte, afin d'avoir toujours les yeux ſur le Roi. Sa Majeſté prioit à genoux pendant cinq à ſix minutes, et liſoit enſuite juſqu'à neuf heures. Dans cet intervalle après avoir fait ſa Chambre et préparé la table pour le déjeûner, je deſcendois chez la Reine ; elle n'ouvroit ſa porte qu'à mon arrivée, afin d'empêcher que le Municipal n'entrât chez elle. Je faiſois la toilette du jeune Prince, j'arrangeois les cheveux de la Reine, et j'allois pour le même ſervice, dans la Chambre de Madame Royale et de Madame Elizabeth. Ce moment de la toilette étoit un de ceux où je pouvois inſtruire la Reine et les Princeſſes de ce que j'avois appris. Un ſigne indiquoit que j'avois quelque choſe à leur dire, et l'une d'elles cauſant avec l'Officier Municipal, détournoit ſon attention.

A neuf heures, la Reine, ſes enfans et Madame Elizabeth montoient dans la chambre du Roi pour le déjeûner : après les avoir ſervis, je faiſois les chambres de la Reine et des Princeſſes ; *Tiſon* et ſa femme ne m'aidoient que dans ces ſortes d'occupations. Ce n'étoit pas pour ce ſervice ſeulement qu'on les avoit placés dans la Tour ; un rôle plus important leur avoit été confié ; c'étoit d'obſerver tout ce qui auroit pu échapper à la ſurveillance des Municipaux, et de dénoncer

les Municipaux eux-mêmes. Des crimes à commettre entroient aussi sans doute dans le plan de ceux qui les avoient choisis ; car la femme de *Tison* qui paroissoit alors d'un caractère assez doux, mais qui tremblait devant son mari, s'est fait ensuite connoître par une infâme dénonciation contre la Reine, à la suite de laquelle elle est tombée dans des accès de folie : et *Tison*, ancien commis aux barrières, étoit un vieillard d'un caractère dur et méchant, incapable d'aucun mouvement de pitié, et étranger à tout sentiment d'humanité. A côté de ce qu'il y avoit de plus vertueux sur la terre, les conspirateurs avoient voulu placer ce qu'ils avoient trouvé de plus vil !

A dix heures, le Roi descendoit avec sa Famille dans la chambre de la Reine et y passoit la journée. Il s'occupoit de l'éducation de son fils, lui faisoit réciter quelques passages de Corneille et de Racine, lui donnoit des leçons de géographie, et l'exerçoit à laver des cartes ; l'intelligence prématurée du jeune Prince répondoit parfaitement aux tendres soins du Roi. Sa mémoire étoit si heureuse, que sur une carte couverte d'une feuille de papier, il indiquoit les départemens, les districts, les villes et le cours des Rivieres : c'étoit la nouvelle géographie de la France que le Roi lui montroit. La Reine de son côté s'occupoit de l'éducation de sa Fille, et ces différentes leçons duroient jusqu'à onze heures. Le reste de la matinée se passoit à coudre, à *tricoter*, ou à travailler à de la tapisserie. A midi les trois Princesses se rendoient dans la Chambre de Madame Elizabeth pour quitter leur robe du matin ; aucun Municipal n'entroit avec elles.

A une heure, lorsque le tems étoit beau, on faisoit descendre la Famille Royale dans le jardin ; quatre Officiers municipaux et un Chef de Légion de la Garde national l'accompagnoient. Comme il y avoit quantité d'ouvriers dans le Temple, employés aux démolitions des maisons et aux constructions des nouveaux murs, on ne donnoit pour promenade qu'une partie de l'allée des Marronniers : il m'étoit aussi permis de participer à ces promenades, pendant lesquelles je faisois jouer le jeune Prince, soit au ballon, au palet, à la courle, soit à d'autres jeux d'exercice.

A deux heures, on remontoit dans la Tour où je servois le dîner, et tous les jours à la même heure, *Santerre*, brasseur de bierre, Commandant général de la Garde nationale de Paris, venoit au Temple, accompagné de deux aides de camp. Il visitoit exactement les différentes pièces. Quelquefois le Roi lui adressoit la parole, la Reine jamais. Après le repas, la Famille Royale se rendoit dans la chambre de la Reine ; Leurs Majestés faisoient ordinairement une partie de piquet ou de trictrac. C'étoit pendant ce tems que je dînois.

A quatre heures, le Roi prenoit quelques instans de repos, les Princesses autour de lui, chacune un livre à la main : le plus grand silence régnoit pendant ce sommeil. Quel spectacle ! un Roi poursui-

et par la haine et la calomnie, tombé du Trône dans les fers, mais soutenu par sa conscience, et dormant paisiblement du sommeil du juste! .... Son Epouse, ses Enfans, sa Sœur, contemplant avec respect ses traits augustes dont le malheur sembloit encore augmenter la sérénité, sur lesquels on pouvoit lire d'avance le bonheur dont il jouit aujourd'hui! ..... Non, ce spectacle ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Au réveil du Roi, on reprenoit la conversation; ce Prince me faisoit asseoir auprès de lui. Je donnois sous ses yeux des leçons d'écriture à son fils; et d'après ses indications, je copiois des exemples dans les Œuvres de Montesquieu et d'autres auteurs célèbres. Après cette leçon, je conduisois le jeune Prince dans la chambre de Madame Elisabeth, où je le faisois jouer à la balle et au volant.

A la fin du jour, la Famille Royale se plaçoit autour d'une table; la Reine faisoit à haute voix une lecture de livres d'histoire ou de quelques ouvrages bien choisis, propres à instruire et à amuser ses enfans, mais dans lesquels des rapprochemens imprévus avec sa situation, se présentoient souvent et donnoient lieu à des idées bien douloureuses. Madame Elizabeth lisoit à son tour, et cette lecture duroit jusqu'à huit heures. Je servois ensuite le souper du jeune Prince dans la chambre de Madame Elizabeth: la Famille Royale y assistoit; le Roi se plaisoit à y donner quelque distraction à ses enfans, en leur faisant deviner des énigmes tirées d'une collection de Mercures de France qu'il avoit trouvés dans la bibliothèque.

Après le souper de Monsieur le Dauphin, je le déshabillois; c'étoit la Reine qui lui faisoit réciter ses prières, il en faisoit une particulière pour Mde. la Princesse *de Lamballe*, et par une autre il demandoit à Dieu de protéger les jours de Mde. la Marquise *de Tourzel* sa gouvernante. Lorsque les Municipaux étoient trop près, ce jeune Prince avoit de lui-même la précaution de dire ces deux dernières prières à voix basse. Je le faisois passer ensuite dans le cabinet: et si j'avois quelque chose à apprendre à la Reine, je saisissois cet instant. Je l'instruisois du contenu des Journaux; on n'en laissoit arriver aucun dans la Tour; mais un crieur envoyé exprès tous les soirs à sept heures, s'approchoit près du mur du côté de la rotonde dans l'enclos du Temple, et crioit à plusieurs reprises, le précis de tout ce qui s'étoit passé à l'Assemblée Nationale, à la Commune et aux Armées. C'étoit, dans le cabinet du Roi que je me plaçois pour l'écouter, et là dans le silence, il m'étoit facile de retenir tout ce que j'entendois.

A neuf heures, le Roi soupoit. La Reine et Madame Elizabeth restoient alternativement auprès de Monsieur le Dauphin pendant ce repas: je leur portois ce qu'elles désiroient du souper; c'étoit encore en des instans où je pouvois leur parler sans témoins.

Après

Après le souper, le Roi montoit un instant dans la chambre de la Reine, lui donnoit la main en signe d'adieu, ainsi qu'à sa sœur, et recevoit les embrassemens de ses enfans, il alloit dans sa chambre, se retiroit dans son cabinet, et y lisoit jusqu'à minuit. La Reine et les Princesses se renfermoient chez elles. Un des Municipaux restoit dans la petite pièce qui séparoit leurs chambres, et y passoit la nuit; l'autre suivoit Sa Majesté.

Je plaçois alors mon lit près de celui du Roi, mais Sa Majesté attendoit pour se coucher que le nouveau Municipal fût monté, afin de savoir qui il étoit et si elle ne l'avoit pas encore vu, elle me chargeoit de demander son nom. Les Municipaux étoient relevés à onze heures du matin, à cinq heures du soir, et à minuit. Ce genre de vie dura tout le tems que le Roi resta dans la petite Tour, jusqu'au trente Septembre.

Je reprends l'ordre des faits. Le quatre Septembre, le Sécrétaire de *Pétion* vint à la Tour pour remettre au Roi une somme de deux mille livres en assignats; il exigea du Roi une quittance: Sa Majesté lui recommanda de rendre à M. *Hüe* une somme de cinq cents vingt-six livres qu'il avoit avancée pour son service; il le lui promit. Cette somme de deux mille livres est la seule qui ait été payée, quoique l'Assemblée Législative eût destiné cinq cent mille livres aux dépenses de sa Majesté dans la Tour du Temple mais avant qu'elle eût prévu sans doute les véritables projets de ses chefs, ou qu'elle eût osé s'y associer.

Deux jours après, Madame Elizabeth me fit rassembler quelques petits effets appartenants à la Princesse *de Lamballe*, qu'elle avoit laissés à la Tour, lorsqu'elle en fut enlevée. J'en fis un paquet que j'addressai avec une lettre à la première femme de chambre. J'ai su depuis que ni le paquet, ni la lettre ne lui étoient parvenus.

A cette époque, le caractère de la plupart des Municipaux qu'on choisissoit pour venir au Temple, indiquoit de quelle espèces d'hommes on s'étoit servi pour la Révolution du dix Août, et pour les massacres du deux Septembre.

Un Municipal nommé *James*, maître de langue Angloise, voulut un jour suivre le Roi dans son cabinet de lecture, et s'assit à côté de lui. Le Roi lui dit d'un ton modéré, que ses collègues le laissoient toujours seul, que la porte restant ouverte, il ne pouvoit échapper à ses regards, mais que la pièce étoit trop petite pour y rester deux. *James* insista d'une manière dure et grossière; le Roi fut forcé de céder: il renonça pour ce jour là à la lecture et rentra dans sa Chambre où ce Munipal continua de l'obséder par la plus tyrannique surveillance.

Un jour à son lever, le Roi prenant le Commissaire de garde pour celui de la veille, et lui témoignant avec intérêt qu'il étoit fâché qu'on eût oublié de le relever, ce Municipal ne répondit à ce mouvement de

de sensibilité du Roi que par des injures. " Je viens ici," dit-il, " pour examiner votre conduite, et non pour que vous vous occupiez " de la mienne." Et s'avançant près de Sa Majesté, le chapeau sur la tête : " Personne, et vous moins qu'un autre, n'a le droit de s'en " mêler." Il fut insolent le reste de la journée. J'ai su depuis qu'il s'appelloit *Meunier*.

Un autre Commissaire nommé *Le Clerc*, médecin de profession, se trouva dans la chambre de la Reine au moment où je donnois une leçon d'écriture au jeune Prince; il affecta de rompre ce travail, pour disserter sur l'éducation républicaine qu'il falloit donner à Monsieur le Dauphin : il vouloit substituer à ces lectures, celle des ouvrages les plus révolutionaires.

Un quatrième étoit présent à une lecture que la Reine faisoit à ses enfans : elle lisoit un volume de l'Histoire de France, à l'époque où le connétable de Bourbon prit les armes contre la France; il prétendit que la Reine par cet exemple vouloit inspirer à son fils des sentimens de vengeance contre sa patrie; et il en fit une dénonciation formelle au Conseil; j'en prévins la Reine qui, dans la suite, choisit ses lectures, de manière qu'on ne pût calomnier ses intentions.

Le nommé *Simon* cordonnier et Officier Municipal, étoit un des six Commissaires chargés d'inspecter les travaux et les dépenses du Temple, mais il étoit le seul qui, sous le prétexte de bien remplir sa place, ne quittoit point la Tour. Cet homme ne paroissoit jamais devant la Famille Royale, sans affecter la plus basse insolence; souvent il me disoit, assez près du Roi, pour en être entendu : " *Clery*, de- " mande à *Capet* s'il a besoin de quelque chose, pour que je n'aie " pas la peine de remonter une seconde fois." j'étois forcé de répondre, " il n'a besoin de rien." C'est ce même *Simon*, qui, dans la suite, fut placé près du jeune LOUIS, et qui, par une barbarie calculée, rendit cet intéressant enfant si malheureux. Il y a lieu de croire qu'il fut l'instrument de ceux qui abrégèrent ses jours.

Pour apprendre à calculer à ce jeune Prince, j'avois fait une table de multiplication, d'après les ordres de la Reine. Un Municipal prétendit qu'elle montroit à son fils à parler en chiffres, et il fallut renoncer aux leçons d'Arithmétique.

La même chose arriva pour des tapisseries auxquelles la Reine et les Princesses travailloient dans les premiers jours de leur détention. Quelques dossiers de chaise étant finis, la Reine m'ordonna de les envoyer à Madame la Duchesse de *Sérent*; les Municipaux à qui j'en demandai la permission, crurent que les dessins représentoient des hiéroglyphes, destinés à correspondre avec le dehors; en conséquence ils prirent un arrêté, par lequel il fut défendu de laisser sortir de la Tour les ouvrages des Princesses.

Quelques uns des Commissaires ne parloient jamais du Roi, de jeune Prince et des Princesses sans joindre à leurs noms les épithètes les plus injurieuses. Un Municipal nommé *Turlot*, dit un jour devant moi : " Si le bourreau ne guillotinoit pas cette S..... Famille, je la guillotinerois moi-même."

Le Roi et Sa Famille, en sortant pour la promenade, devoient passer devant un grand nombre de sentinelles, dont plusieurs, même à cette époque, étoient placés dans l'interieur de la petite Tour. Les factionnaires présentoient les armes aux Municipaux et aux Chefs de légion, mais quand le Roi arrivoit près d'eux, ils posoient l'arme au pied, ou la renversoient avec affectation.

Un de ces factionaires de l'intérieur écrivit un jour sur la porte de la chambre du Roi et en dedans : " *La guillotine est permanente et attend le tyran Louis* XVI." Le Roi lut ces paroles; je fis un mouvement pour les effacer, Sa Majesté s'y opposa.

Un des portiers de la Tour, nommé *Rocher*, d'une horrible figure, vêtu en sapeur, avec de longues moustaches, un bonnet de poil noir sur la tête, un large sabre et une ceinture à laquelle pendoit un trousseau de grosses clefs, se présentoit à la porte, lorsque le Roi vouloit sortir, il ne l'ouvroit qu'au moment où Sa Majesté étoit près de lui, et sous pretexte de choisir dans ce grand nombre de clefs qu'il agitoit avec un bruit épouvantable, il faisoit attendre avec affectation la Famille Royale, et tiroit les verrouils avec fracas. Il descendoit ensuite précipitamment, se plaçoit à côté de la derniere porte, une longue pipe à la bouche, et à chaque personne de la Famille Royale qui sortoit, il soufflioit de la fumée de tabac, surtout devant les Princesses. Quelques Gardes nationaux qui s'amusoient de ces insolences, se rassembloient près de lui, rioient aux éclats à chaque bouffée de fumée et se permettoient les propos les plus grossiers; quelques-uns même, pour jouir plus à leur aise de ce spectacle, apportoient des chaise du Corps de garde, s'y tenoient assis, et obstruoient le passage déjà fort étroit.

Pendant la promenade les canonniers se rassembloient pour danser, et chantoient des chansons toujours révolutionnaires, quelquefois obscènes.

Lorsque la Famille Royale remontoit dans la Tour, elle essuyoit les mêmes injures ; souvent on couvroit les murs des apostrophes les plus indécentes, écrites en assez gros caractères pour ne pas échapper à ses regards. On y lisoit : " *Madame Véto la dansera....Nous saurons mettre le gros cochon au régime....A bas le cordon rouge....Il faut étrangler les petits louveteaux*," &c. On crayonnoit tantôt une potence où étoit suspendue une figure, sous les pieds de laquelle étoit écrit, " *Louis prenant un bain d'air*." Tantôt une guillotine, avec ces mots ; " *Louis crachant dans le sac*," &c.

On

On changeoit ainſi en ſupplice cette courte promenade que l'on accordoit à la Famille Royale. Le Roi et la Reine auroient pu s'y dérober en reſtant dans la Tour, mais leurs enfans, objets de leur ſenſibilité, avoient beſoin de prendre l'air : c'étoit pour eux que leurs Majeſtés ſupportoient chaque jour ſans ſe plaindre ces milliers d'outrages.

Quelques témoignages cependant, ou de fidélité, ou d'attendriſſement, vinrent quelquefois adoucir l'horreur de ces perſécutions, et furent d'autant plus remarqués qu'ils étoient plus rares.

Un factionnaire montoit la garde à la porte de la chambre de la Reine ; c'étoit un habitant des fauxbourgs, vêtu avec propreté, quoiqu'en habit de payſan. J'étois ſeul dans la premiere chambre occupé à lire, il me conſidéroit avec attention et paroiſſoit très-ému ; je paſſe devant lui. il me préſente les armes, et me dit d'une voix tremblante ; " Vous ne pouvez pas ſortir."——" Pourquoi ?"——" Ma conſigne m'ordonne d'avoir les yeux ſur vous."——" Vous vous trompez," lui dis-je.——" Quoi ! Monſieur, vous n'êtes pas le Roi ?"——" Vous ne le connoiſſez donc pas ?"—" Jamais je ne l'ai vu, Monſieur, et je voudrois bien le voir ailleurs qu'ici." Parlez bas ; je vais entrer dans cette chambre, j'en laiſſerai la porte à demi ouverte, et vous verrez le Roi ; il eſt aſſis près de la croiſée, un *livre* à la main." Je fis part à la Reine du déſir de ce factionnaire, et le Roi qu'elle en inſtruiſit, eut la bonté de ſe promener d'une chambre à l'autre pour paſſer devant lui. Je m'approchai de nouveau de ce factionaire. " Ah ! Monſieur, me dit-il, que le Roi eſt bon, comme il aime ſes enfans !" Il étoit ſi attendri qu'à peine il pouvoit parler. " Non, continua t-il, en ſe frappant la poitrine, je ne peux croire qu'il nous ait fait tant de mal." Je craignis que ſon extrême agitation ne le compromît ; et je le quittai.

Un autre factionnaire placé au bout de l'allée qui ſervoit de promenade, encore fort jeune et d'une figure intéreſſante, exprimoit par ſes regards le déſir de donner quelques renſeignemens à la Famille Royale. Madame Elizabeth, dans un ſecond tour de promenade, s'en approcha pour voir s'il lui parleroit : ſoit crainte, ſoit reſpect, il ne l'oſa point ; mais quelques larmes roulèrent dans ſes yeux, et il fit un ſigne pour indiquer qu'il avoit dépoſé près de lui un papier dans ſes décombres ; je me mis à le chercher, en feignant de choiſir des cailoux pour le jeune Prince, mais les Officiers municipaux me firent retirer, et me défendirent d'approcher déſormais des ſentinelles ; j'ai toujours ignoré les intentions de ce jeune homme.

Cette heure de la promenade offroit encore à la Famille Royale un ſpectacle qui déchiroit ſouvent ſa ſenſibilité. Un grand nombre de ſujets fidèles profitoient chaque jour de ce court inſtant pour voir leur Roi et leur Reine, en ſe plaçant aux fenêtres des maiſons ſituées au-

autour du jardin du Temple, et il étoit impossible de se tromper sur leurs sentimens et sur leurs vœux. Je crus une fois reconnoître Mde. la Marquise de *Tourzel*, et j'en jugeai surtout par son extrême attention à suivre des yeux tous les mouvemens du jeune Prince lorsqu'il s'écartoit de ses augustes parens. Je fis part de cette observation à Madame Elizabeth. Au nom de Mde. de *Tourzel*, cette Princesse, qui la croyoit une des victimes du deux Septembre, ne put retenir ses larmes. " Quoi ! " dit-elle, " elle vivroit encore ! "

Le lendemain je trouvai moyen de prendre des renseignemens. Mde. la Marquise de *Tourzel* étoit dans une de ses terres. J'appris aussi que Mde. la Princesse de *Tarente*, et Mde. la Marquise de la *Roche-Aimont*, qui le dix Août, au moment de l'attaque, s'étoient trouvées dans le Château des Thuilleries, avoient échappé aux assassins. La sûreté de ces personnes dont le dévouement s'étoit manifesté en tant d'occasions, donna quelques instans de consolation à la Famille Royale; mais elle apprit bientôt l'affreuse nouvelle que les prisonniers de la haute cour d'Orleans avoient été massacrés, le neuf Septembre, à Versailles. Le Roi fut accablé de douleur de la fin malheureuse de M. le Duc de *Brissac* qui ne l'avoit pas quitté un seul jour depuis le commencement de la Revolution. Sa Majesté regretta beaucoup aussi M. de *Lessart*, et les autres intéressantes victimes de leur attachement à sa personne et à leur patrie.

Le vingt et un Septembre à quatres heures du soir, le nommé *Lubin* Municipal vint entouré de gendarmes à cheval, et d'une nombreuse populace, faire une Proclamation devant la Tour. Les trompettes sonnèrent et il se fit un grand silence. Ce *Lubin* avoit une voix de Stentor. La Famille Royale put entendre distinctement la proclamation de l'abolition de la Royauté et de l'établissement d'une République. *Hébert* si connu sous le nom de Père Duchesne, et *Defournelles*, depuis Ministre des Contributions publiques se trouvoient de garde auprès de la Famille Royale ; ils étoient assis dans ce moment près de la porte, et fixoient le Roi avec un sourire perfide : ce Prince s'en apperçut, il tenoit un livre à la main et continua de lire ; aucune alteration ne parut sur son visage. La Reine montra la même fermeté ; pas un mot, pas un mouvement qui pussent accroître la jouissance de ces deux hommes. La proclamation finie, les trompettes sonnèrent de nouveau ; je me mis à une fenêtre : aussitôt les regards du peuple se tournèrent vers moi ; on me prit pour Louis XVI : je fus accablé d'injures. Les gendarmes me firent des signes menaçans avec leurs sabres, et je fus obligé de me retirer pour faire cesser le tumulte.

Le même soir, je fis part au Roi du besoin qu'avoit son fils de draps et de couvertures pour son lit, le froid commençant à se faire sentir. Le Roi me dit d'en écrire la demande, et la ligne. Je m'étoi

n'étois servi des mêmes expressions que j'avois employées jusqu'alors: *Le Roi demande pour son fils*" etc. . . . . " Vous êtes bien osé, me dit *Desessartz*, de vous servir ainsi d'un titre aboli par la volonté du peuple. comme vous venez de l'entendre" Je lui observai que j'avois entendu une proclamation, mais que je n'en savois pas l'objet. " C'est, me dit-il, l'abolition de la Royauté, et vous pouvez dire à *Monsieur* en me montrant le Roi, de cesser de prendre un titre que le peuple ne reconnoît plus." Je ne puis, lui répondis-je, changer ce billet qui est déjà signé, le Roi m'en demanderoit la cause, et ce n'est pas à moi à la lui apprendre." "Vous ferez ce que vous voudrez, me répliqua-t-il, mais je ne certifierai pas votre demande." Le lendemain Madame Elizabeth m'ordonna d'écrire à l'avenir, pour ces sortes d'objets, de la manière suivante. "*Il est nécessaire pour le service de Louis XVI.... de Marie Antoinette.....de Louis Charles.....de Marie Thérèse.... de Marie Elisabeth*," etc,

Jusqu'alors j'avois été forcé de répéter souvent ces demandes. Le peu de linge qu'avoient le Roi et la Reine, leur avoit été prêté par des personnes de la Cour,(*) pendant le temps qu'ils étoient restés aux Feuillans. On n'avoit pu s'en procurer du Château des Thuilleries ou dans la journée du dix Août, tout avoit été livré au pillage. La Famille Royale manquoit surtout de vêtemens ; les Princesses les accommodoient chaque jour, et souvent Madame Elizabeth, pour recoudre ceux du Roi, étoit obligée d'attendre qu'il fut couché ; j'obtins cependant, après beaucoup d'instances, qu'on fit un peu de linge neuf, mais les ouvrières l'ayant marqué de lettres *Couronnées*, les Municipaux exigèrent que les Princesses ôtassent les couronnes ; il fallut obéir.

Le vingt-six Septembre, j'appris par un Municipal qu'on se proposoit de séparer le Roi de sa Famille, et que l'appartement qu'on lui destinoit dans la grande Tour seroit bientôt prêt. Ce ne fut pas sans beaucoup de précautions que j'annonçai au Roi cette nouvelle tyrannie ; je lui témoignai combien il m'en avoit coûté pour l'affliger. " Vous ne pouvez me donner une plus grande preuve d'attachement, me dit Sa Majesté, j'exige de votre zèle de ne me rien cacher, je m'attends à tout ; tâchez de savoir le jour de cette pénible séparation, et de m'en instruire."

Le vingt neuf Septembre, à dix heures du matin, cinq ou six Municipaux entrèrent dans la chambre de la Reine où étoit la Famille

(*) La Comtesse de *Sutherland*, Ambassadrice d'Angleterre en France, trouva le moyen de faire parvenir à la Reine du linge et d'autres effets pour le jeune Prince. La Reine m'ordonna dans la suite de renvoyer à Lady *Sutherland* les effets qui lui appartenoit, et de lui écrire de sa part pour la remercier. (La Reine à cette époque étoit privée de papier et d'encre.) Les Municipaux s'opposèrent à cet envoi et gardèrent le linge et les effets.

Royale. L'un d'eux nommé *Chardonnier* fit lecture au Roi d'un arrêté au Conseil de la Commune qui ordonnoit " d'enlever papier, " encre, plumes, crayons et même les papiers écrits, tant sur la personne des détenus que dans leurs chambres, ainsi qu'au valet de " chambre et autres personnes du service de la Tour ; et lorsque " vous aurez besoin de quelque chose, ajouta-t-il, *Clery* descendra et " écrira vos demandes sur un registre qui restera dans la salle du " Conseil." Le Roi et sa Famille, sans faire la moindre observation, se fouillèrent donnèrent leur papier, crayons, nécessaires de poche, &c. Les Commissaires visitèrent ensuite les chambres, les armoires, et emportèrent les objets désignés par l'arrêté. Je fus alors par un Municipal de la députation, que le soir même le Roi seroit transféré dans la grande Tour : je trouvai le moyen d'en faire avertir Sa Majesté par Madame Elizabeth.

En effet, après le souper, comme le Roi quittoit la chambre de la Reine pour remonter dans la sienne, un Municipal fut dit d'attendre, le Conseil ayant quelque chose à lui communiquer. Un quart-d'heure après, les six Municipaux qui le matin avoient enlevé les papiers, entrèrent et firent lecture au Roi d'un second arrêté de la Commune, qui ordonnoit sa translation dans la grande Tour. Quoiqu'instruit de cet événement, le Roi en fut de nouveau très-vivement affecté ; sa Famille désolé cherchoit à lire dans les yeux des Commissaires, jusqu'où devoient s'étendre leurs projets ; ce fut en la laissant dans les plus vives allarmes que le Roi reçut ses adieux : et cette séparation qui annonçoit déjà tant d'autres malheurs, fut un des momens les plus cruels que leurs Majestés eussent encore passé au Temple. Je suivis le Roi dans sa nouvelle prison.

L'appartement du Roi dans la grande Tour n'étoit point achevé, il n'y avoit qu'un seul lit et aucun meuble : les peintres et les colleurs y travailloient encore, ce qui causoit une odeur insupportable, et je craignois que sa Majesté n'en fut incommodée. On me destinoit pour logement une chambre très éloignée de celle du Roi ; j'insistai fortement pour en être rapproché. Je passai la première nuit sur une chaise auprès de Sa Majesté ; le lendemain le Roi n'obtint qu'avec beaucoup de difficulté, qu'on me donnât une chambre à côté de la sienne.

Après le lever de sa Majesté, je voulus me rendre dans la petite Tour, pour habiller le jeune Prince, les Municipaux s'y refusèrent. L'un d'eux nommé *Véron*, me dit : " Vous n'aurez plus de communication " avec les prisonnieres, votre maître non plus il ne doit pas même revoir ses enfans." A neuf heures, le Roi demanda qu'on le conduisit vers sa Famille. " Nous n'avons point d'ordres pour cela," dirent les Commissaires. Sa Majesté leur fit quelques observations ; ils ne répondirent pas.

Une demi-heure après, deux Municipaux entrèrent suivis d'un garçon

reçon servant qui apportoit au Roi un morceau de pain et une carafe limonade, pour son déjeûner ; le Roi leur témoigna le désir de dir avec sa Famille : ils répondirent qu'ils prendroient les ordres de Commune. " Mais, ajouta le Roi, mon valet de chambre peut descendre; c'est lui qui a soin de mon fils, et rien n'empêche qu'il ne continue de le servir," ——" Cela ne dépend pas de nous," dirent les Commissaires, et ils se retirerent

J'étois alors dans un coin de la chambre accablé de douleur, et livré aux reflexions les plus déchirantes sur le sort de cette auguste Famille. D'un côté, je voyois les souffrances de mon maître ; de l'autre, je me représentois le jeune Prince abandonné peut-être à d'autres mains. On avoit déja parlé de le séparer de leurs Majestés ; et quelles nouvelles souffrances cet enlèvement ne causeroit il pas à la Reine !

J'étois occupé de ces affligeantes idées, lorsque le Roi vint à moi, tenant à la main le pain qu'on lui avoit apporté : il m'en présenta la moitié, et me dit :—" Il paroit qu'on a oublié votre déjeûner, prenez ceci, j'ai assez du reste." Je refusai, mais il insista ; je ne pus retenir mes larmes, le Roi s'en apperçut, et laissa couler les siennes.

A dix heures, d'autres Municipaux amenèrent les ouvriers, pour continuer les travaux de l'appartement. Un de ces Municipaux dit au Roi, qu'il venoit d'assister au déjeûner de sa Famille, et qu'elle se portoit en bonne santé. " Je vous remercie" répondit le Roi ; " Je vous prie de lui donner de mes nouvelles, et de lui dire que je me porte bien. Ne pourrois-je pas, ajouta-t-il, avoir quelques livres que j'ai laissés dans la Chambre de la Reine ! vous me feriez plaisir de me les envoyer, car je n'ai rien à lire" Sa Majesté indiqua les livres qu'elle desiroit : ce Municipal consentit à la demande du Roi, mais ne sachant pas lire, il me proposa de l'accompagner. Je me félicitai de l'ignorance de cet homme, et je bénis la Providence de m'avoir ménagé ce moment de consolation. Le Roi me chargea de quelques ordres, ses yeux me dirent le reste.

Je trouvai la Reine dans sa chambre, entourée de ses enfans et de Madame Elisabeth : ils pleuroient tous, et leur douleur augmenta à ma vue ; ils me firent mille questions sur le Roi, auxquelles je ne pus répondre qu'avec réserve. La Reine, s'adressant aux Municipaux qui m'avoient accompagné, renouvella vivement la demande d'être avec le Roi, au moins pendant quelques instans du jour, et à l'heure des repas. Ce n'étoient plus des plaintes ni des larmes, c'étoient des cris de douleur, .. " Eh bien ! ils dineront ensemble aujourd'hui, dit un Officier Municipal, mais comme notre conduite est subordonnée aux arrêtés de la Commune, nous ferons demain ce qu'elle prescrira." Ses collègues y consentirent ;

A

A la seule idée de se retrouver encore avec le Roi, un sentiment qui tenoit presque de la joie vint soulager cette malheureuse famille. La Reine tenant ses enfans dans ses bras, Madame Elizabeth les mains élevées vers le ciel, remercioient Dieu de ce bonheur inattendu, et offroient le spectacle le plus touchant. Quelques municipaux ne purent retenir leurs larmes (ce sont les seules que je leur ai vu répandre dans cet affreux séjour.) L'un d'eux, le cordonnier *Simon*, dit assez haut : " Je crois que ces B.... de femmes me feroient pleurer ;" et s'adressant ensuite à la Reine ; " lorsque vous assassiniez le peuple le dix Août, vous ne pleuriez point."—" Le peuple est bien trompé sur nos sentimens," répondit la Reine.

Je pris ensuite les livres que le Roi m'avoit demandés et les lui portai : les Municipaux entrèrent avec moi pour annoncer à Sa Majesté qu'elle verroit sa Famille. Je dis à ces Commissaires que je pouvois sans doute continuer de servir le jeune Prince et les Princesses: ils y consentirent. J'eus ainsi occasion d'apprendre à la Reine ce qui s'étoit passé, et tout ce qu'avoit souffert le Roi depuis qu'il l'avoit quittée.

On servit le diner chez le Roi où sa Famille se rendit, et par les sentimens qu'elle fit éclater, on put juger des craintes qui l'avoient agitée ; on n'entendit plus parler de l'arrêté de la Commune, et la Famille Royale continua de se réunir aux heures des repas, ainsi qu'à la promenade.

Après le diner, on fit voir à la Reine l'appartement qu'on lui préparoit au-dessus de celui du Roi : elle sollicita les ouvriers d'achever promptement, mais ils n'eurent fini qu'au bout de trois semaines.

Dans cet intervalle, je continuai mon service, tant auprès de Leurs Majestés, qu'auprès du jeune Prince et des Princesses ; leurs occupations furent à peu près les mêmes. Les soins que le Roi donnoit à l'éducation de son fils n'éprouvèrent aucune interruption, mais ce séjour de la Famille Royale dans deux Tours séparées, en rendant la surveillance des Municipaux plus difficile, la rendoit aussi plus inquiète. Le nombre des Commissaires étoit augmenté, et leur défiance ne laissoit bien peu de moyens pour être instruit de ce qui se passoit au dehors ; voici ceux dont je fis usage.

Sous le prétexte de me faire apporter du linge et d'autres objets nécessaires, j'obtins la permission que ma femme vint au Temple une fois la semaine ; elle étoit toujours accompagnée d'une Dame de ses amies, qui passoit pour une de ses parentes. Personne n'a prouvé plus d'attachement que cette Dame à la Famille Royale ; par les démarches qu'elle a faites et les risques qu'elle a couru en plusieurs occasions. A leur arrivée, on me faisoit descendre dans la Chambre du Conseil, mais je ne pouvois leur parler qu'en présence des Municipaux ; nous étions observés de près, et les premières

ières visites ne remplirent pas mon but. Je leur fis alors comprendre de ne venir qu'à une heure de l'après-midi : c'étoit le moment de la promenade, pendant laquelle la plûpart des Officiers Municipaux suivoient la Famille Royale ; il n'en restoit qu'un dans la Chambre du Conseil, et lorsque c'étoit un homme honnête, il nous laissoit un peu plus de liberté, sans cependant nous perdre de vue.

Ayant ainsi la facilité de parler sans être entendu, je leur demandois des nouvelles des personnes à qui la Famille Royale prenoit intérêt et je m'informois de ce qui se passoit à la Convention. C'étoit ma femme qui avoit engagé le crieur dont j'ai déjà parlé, à venir chaque jour se placer près des murs du Temple, et à crier, à plusieurs reprises, le précis des journaux.

Je joignois à ces notions ce que je pouvois apprendre de quelques Municipaux, et surtout d'un serviteur très-fidèle nommé *Turgi*, garçon servant de la bouche du Roi, qui, par attachement pour Sa Majesté, avoit trouvé le moyen de se faire employer au Temple, avec deux de ses camarades, *Marchant* et *Chrétien*. Ils apportoient dans la Tour les repas de la Famille Royale préparés dans une cuisine assez éloignée ; ils étoient en outre chargés des commissions d'approvisionnemens, et *Turgi* qui partageoit avec eux cet emploi, sortant du Temple, à son tour, deux ou trois fois la semaine, pouvoit s'informer de ce qui se passoit. La difficulté étoit de m'instruire de ce qu'il avoit appris ; on lui avoit défendu de me parler, à moins que ce ne fût pour le service de la Famille Royale, mais toujours en présence des Municipaux ; lorsqu'il vouloit me dire quelque chose, il me faisoit un signe convenu, et je cherchois à l'entretenir sous différens prétextes. Tantôt je le priois de me coëffer ; Madame Elizabeth qui connoissoit mes relations avec *Turgi*, causoit alors avec les Municipaux ; j'avois ainsi le temps nécessaire pour nos conversations : tantôt je lui donnois l'occasion d'entrer dans ma chambre ; il saisissoit ce moment pour placer sous mon lit les journaux, mémoires et autres imprimés qu'il avoit à me remettre.

Lorsque le Roi ou la Reine désiroient quelques éclaircissemens du dehors, et que le jour où ma femme devoit venir étoit éloigné, j'en chargeois encore *Turgi* ; si ce n'étoit pas son jour de sortie, je feignois d'avoir besoin de quelque objet pour le service de la Famille Royale ; " ce sera pour un autre jour, me disoit-il " " Eh bien ! " lui répondois-je d'un air indifferent, le Roi attendra." Je voulois en parlant ainsi engager les Municipaux à lui donner l'ordre de sortir : souvent il le recevoit, et le même soir, ou le lendemain matin, il me donnoit les détails que je désirois. Nous étions convenus de cette manière de nous entendre, mais il falloit prendre garde de ne pas employer une seconde fois les mêmes moyens, devant les mêmes Commissaires.

De nouveaux obstacles se présentoient pour rendre compte au Roi de ce que j'avois appris. Le soir, je ne pouvois parler à Sa Majesté qu'au moment où l'on relevoit les Municipaux, et à son coucher. Quelque fois je pouvois lui dire un mot le matin, quand ses gardiens n'étoient pas encore en état de paroître à son lever : j'affectois de ne pas vouloir entrer sans eux, mais en leur faisant sentir que Sa Majesté m'attendoit. Me permettoient-ils d'entrer ; je tirois aussitôt les rideaux du lit du Roi, et pendant que je le chaussois, je lui parlois sans être vu ni entendu. Le plus souvent, mes espérances étoient trompées, et les Municipaux me forçoient d'attendre la fin de leur toilette, pour m'accompagner chez Sa Majesté. Plusieurs d'entr'eux me traitoient même avec dureté ; les uns m'ordonnoient le matin d'enlever leurs lits de sangle, et le soir, me forçoient de les replacer : les autres me tenoient sans cesse des propos insultans ; mais cette conduite me fournissoit de nouveaux moyens d'être utile à leurs Majestés. N'opposant aux Commissaires que de la douceur et de la complaisance, je les captivois presque malgré eux ; je leur inspirois de la confiance sans qu'ils s'en aperçussent, et je parvenois souvent à savoir d'eux-mêmes ce que je voulois apprendre.

Tel étoit le plan que je suivois avec tant de soin depuis mon entrée au Temple, lorsqu'un événement aussi bizarre qu'inattendu me fit craindre d'être séparé pour toujours de la Famille Royale.

Un soir, vers les six heures, c'étoit le cinq Octobre, après avoir accompagné la Reine dans son appartement, je remontois chez le Roi avec deux Officiers Municipaux, lorsque la sentinelle placée à la porte du grand corps de garde, m'arrêtant par le bras, et me nommant par mon nom, me demanda comment je me portois, et me dit avec un air de mystère qu'elle voudroit bien m'entretenir. " Monsieur, " lui répondis-je, parlez haut ; il ne m'est pas permis de parler bas " à personne. —" On m'a accusé, repliqua le factionnaire, qu'on " avoit mis le Roi au cachot depuis quelques jours, et que vous étiez " avec lui. ——" Vous voyez bien le contraire, lui dis-je, et je le quittai. Dans ce moment, un des Municipaux marchoit devant moi, et l'autre me suivoit ; le premier s'arrêta et nous entendit.

Le lendemain matin, deux Commissaires m'attendoient à la porte de l'appartement de la Reine ; ils me conduisirent à la Chambre du Conseil, et les Municipaux qui s'y étoient rassemblés, m'interrogèrent. Je rapportai la conversation telle qu'elle avoit eu lieu : celui des Municipaux qui nous avoit entendus, confirma mon récit ; l'autre soutint que la sentinelle m'avoit remis un papier dont il avoit entendu le froissement, et que c'étoit une lettre pour le Roi. Je niai le fait, en invitant les Municipaux à me fouiller, et à faire des recherches. On dressa procès verbal de la séance du Conseil, je fus confronté avec le factionnaire, et celui-ci fut condamné à vingt quatre heures de prison.

Je

Je croyois cette affaire terminée, lorsque le vingt six Octobre, pendant le dîner de la Famille Royale, un Municipal entra suivi de six gendarmes, le sabre à la main, d'un greffier et d'un huissier, tous deux en costume ; je crus qu'on venoit chercher le Roi, et je fus saisi de terreur ; la Famille Royale se leva, le Roi demande ce qu'on lui vouloit, mais le Municipal, sans lui repondre, m'appella dans une autre chambre ; les gendarmes le suivirent, et le greffier m'a ensuite lu un mandat d'arrêt, on se saisit de moi pour me traduire au tribunal, Je demandai la permission d'en prévenir le Roi ; on me repondit que dès ce moment, il ne m'étoit plus permis de lui parler. " Prenez seulement une chemise, ajouta le Municipal, cela ne vous sera pas long." Je crus l'entendre, et n'emportai que mon chapeau, je passai à côté du Roi et de Sa Famille, qui étoient debout et consternés de la manière dont on m'enlevoit. La populace rassemblée dans la cour du Temple m'accabla d'injures, en demandant ma tête. Un Officier de la Garde Nationale dit qu'il étoit nécessaire de me conserver la vie, jusqu'à ce que j'eusse révélé les secrets dont j'étois seul dépositaire, et les mêmes vociferations se firent entendre pendant toute la route.

Je fus à peine arrivé au Palais de Justice qu'on me mit au secret ; je restai six heures, occupé, mais en vain, à découvrir quels pouvoient être les motifs de mon arrestation ; je me rappellai seulement que, dans la matinée du dix Août, pendant l'attaque du Château des Thuilleries, quelques personnes qui s'y trouvoient enfermées, et qui cherchoient à en sortir, m'avoient prié de cacher dans une commode qui appartenoit plusieurs effets précieux et même des papiers qui auroient pu les faire reconnoître ; je crus que ces papiers avoient été saisis, et que peut être ils alloient causer ma perte.

A huit heures, je parus devant des juges qui m'étoient inconnus. C'étoit un tribunal révolutionnaire établi le dix sept Août, pour faire le choix entre ceux qui avoient échappé à la fureur du peuple, et les mettre à mort. Quel fut mon étonnement, lorsque j'apperçus sur le seuil des accusés, ce même jeune homme soupçonné de m'avoir remis une lettre, trois semaines auparavant, et lorsque je reconnus dans mon accusateur cet Officier Municipal qui m'avoit denoncé au Conseil du Temple ! On m'interrogea, des témoins furent entendus. Le Municipal renouvella son accusation : je lui répliquai qu'il n'étoit pas digne d'être Magistrat du peuple ; que puisqu'il avoit endu le froissement d'un papier et cru voir qu'on me remettoit une lettre, il auroit dû me fouiller sur le champ, au lieu d'attendre dix-huit heures, pour me dénoncer au Conseil du Temple. Après les débats, les jurés passèrent aux opinions, et sur leur déclaration nous fûmes acquittés. Le Président chargea quatre Municipaux présens de son jugement, de me reconduire au Temple : il étoit minuit.

J'arrivai

j'arrivai au moment, où le Roi venoit de ſe coucher, et il me fût pér
mis de lui annoncer mon retour. La Famille Royale avoit pris le plus
vif intérêt à mon ſort, et me croyoit déjà condamné.

Ce fut à cette epoque que la Reine vint habiter l'appartement qu'on
lui avoit préparé dans la grande Tour : mais ce jour là même, ſi
vivement déſiré, et qui ſembloit promettre à leurs Majeſtés quelques
conſolations, fut marqué, de la part des Officiers Municipaux, par
un nouveau trait d'animoſité contre la Reine. Depuis ſon entrée au
Temple, ils la voyoient conſacrer ſon exiſtence au ſoin de ſon fils, et
trouver quelque adouciſſement à ſes maux dans ſa reconnoiſſance et
dans ſes careſſes, ils l'en ſéparerent ſans l'en prévenir : ſa douleur
fut extrême. Le jeune Prince ayant été remis au Roi, je fus chargé
de ſon ſervice. Avec quel attendriſſement la Reine ne me recomman-
da-t-elle point de veiller ſur les jours de ſon fils!

Les événemens dont j'aurai déſormais à parler s'étant paſſés dans
un local différent de celui dont j'ai donné la deſcription, je crois de-
voir faire connoître la nouvelle habitation de Leurs Majeſtés.

La grande Tour d'environ cent cinquante pieds de hauteur, form
quatre étages qui ſont voûtés, et ſoutenus au milieu par un gros pi
lier depuis le bas juſqu'à la flèche. L'intérieur eſt d'environ trent
pieds en quarré.

Le ſecond et le troiſième étages deſtinés à la Famille Royale, étan
comme les autres, d'une ſeule pièce, furent diviſés en quatre cham
bres par des cloiſons de planche. Le rez-de-chauſſée étoit à l'uſag
des Municipaux ; le premier étage ſervoit de corps de garde ; le Ro
fut logé au ſecond.

La première piéce de ſon appartement étoit une antichambre (
où trois portes différentes conduiſoient ſéparément aux trois autre
pièces. En face de la porte d'entrée étoit la chambre du Roi (
dans laquelle on plaça un lit pour Monſieur le Dauphin ; la mienn
ſe trouvoit à gauche, (3) ainſi que la ſalle à manger (4) qui étoit ſépa
rée de l'antichambre par une cloiſon en vitrage. Il y avoit une che
minée dans la chambre du Roi : un grand poële placé dans l'anti
chambre chauffoit les autres pièces. Chacune de ces Chambr
étoit éclairée par une croiſée, mais on avoit mis en dehors de gr
barreaux de fer et des abbats jour qui empêchoient l'air de circuler
les embrâſures de fenêtres avoient neuf pieds de profondeur.

La grande Tour communiquoit par chaque étage à quatre Tou
relles placées ſur les angles.

Dans une de ces Tourelles étoit l'eſcalier (5) qui alloit juſqu'au
créneaux. On y avoit placé des guichets de diſtance en diſtance
nombre de ſept De cet eſcalier on entroit dans chaque étage
franchiſſant deux portes, la première étoit en bois de chêne fort épai
et garnie de clous, la ſeconde en fer.

Une autre Tourelle (6) donnoit dans la chambre du Roi, et y formoit un cabinet. On avoit ménagé une garde-robe (7) dans la troisième. La quatrième (8) renfermoit le bois de chauffage : on y posoit aussi pendant le jour les lits de sangle sur lesquels les Municipaux de garde auprès de Sa Majesté passoient la nuit.

Les quatre pièces de l'appartement du Roi avoient un faux plafond de toile, les cloisons étoient recouvertes d'un papier peint. Celui de l'antichambre représentoit l'intérieur d'une prison, et sur un des panneaux, on avoit affiché en très gros caractères, *la déclaration des droits de l'homme*, encadrée dans une bordure aux trois couleurs. Une commode, un petit bureau, quatre chaises garnies, un fauteuil, quelques chaises de paille, une table, une glace sur la cheminée et un lit de camas verd, composoient tout l'ameublement ; ces meubles, ainsi que ceux des autres pièces, avoient été pris au Palais du Temple. Le lit du Roi étoit celui qui servoit au Capitaine des Gardes de Mgr. le Comte d'Artois.*

La Reine logeoit au troisième étage : la distribution en étoit à peu près la même que celle de l'appartement du Roi. La Chambre à coucher de la Reine (9) et de Madame Royale étoit au dessus de celle du Roi ; la Tourelle (10) leur servoit de cabinet. Madame Elizabeth occupoit la chambre (11) au dessus de la mienne ; la pièce d'entrée servoit d'antichambre (12) : les Municipaux s'y tenoient le jour et y passoient la nuit. *Tison* et sa femme furent logés au dessus de la salle à manger (13) de l'appartement du Roi.

Le quatrième étage n'étoit point occupé : une galerie regnoit dans l'intérieur des créneaux et servoit quelquefois de promenade. On avoit placé des Jalousies entre les créneaux, pour empêcher la Famille Royale de voir et d'être vue. §

Depuis cette réunion de leurs Majestés dans la grande Tour, il y eut peu de changemens dans les heures des repas, des lectures et des promenades, ainsi que dans les momens que le Roi et la Reine avoient, jusques là, consacrés à l'éducation de leurs enfans. Après son lever le Roi lisoit l'office des Chevaliers du St. Esprit, et comme on avoit refusé de laisser dire la Messe au Temple, même les jours de fête, il m'ordonna de lui acheter un breviaire à l'usage du diocèse de Paris. Ce prince étoit véritablement religieux, mais sa réligion pure

* Monseigneur le Duc d'Angoulême, en sa qualité de Grand Prieur de France, étoit propriétaire du Palais du Temple. Mgr. le Comte d'Artois l'avoit fait meubler : c'étoit sa résidence, lorsqu'il venoit à Paris. La grande Tour éloignée du Palais de deux cents pas, et située au milieu du jardin, étoit le dépôt des Archives de l'Ordre de Malthe.

(§) A. Second étage de la petite Tour, habitée par la Reine, ses enfans et Madame Elizabeth depuis le 13 Août jusqu'à la fin d'Octobre 1792.

B. Troisième étage de la petite Tour habité par le Roi depuis le 13 Août jusqu'au 29 Septembre 1792.

et éclairée, ne l'avoit jamais détourné de ses autres devoirs. Des livres de voyages, les œuvres de *Montesquieu*, celles du Comte de *Buffon*, le Spectacle de la Nature de *Pluche*, l'histoire d'Angleterre de *Hume*, en Anglois ; l'Imitation de Jésus-Christ en langue Latine ; le Tasse en langue Italienne ; nos différens théâtres ; étoient depuis son entrée au Temple, sa lecture habituelle. Il consacroit quatre heures de la journée à celle des auteurs Latins.

Madame Elizabeth et la Reine ayant désiré des livres de piété semblables à ceux du Roi, sa Majesté m'ordonna de les faire acheter. Combien de fois n'ai-je pas vu Madame Elizabeth à genoux près de son lit, et priant avec ferveur !

A neuf heures, on venoit chercher le Roi et son fils pour le déjeuner ; je les accompagnois. J'arrangeois ensuite les cheveux des trois Princesses, et par les ordres de la Reine, je montrois à coëffer à Madame Royale. Pendant ce tems, le Roi jouoit aux Dames ou aux Echecs, tantôt avec la Reine, tantôt avec Madame Elizabeth.

Après le dîner, le jeune Prince et sa sœur jouoient dans l'antichambre au volant, au Siam ou à d'autres jeux ; Madame Elizabeth étoit toujours présente, et s'asseyoit près d'une table, un livre à la main. Je restois dans cette pièce et quelquefois je lisois ; je m'asseyois pour obéir aux ordres de cette Princesse. La Famille Royale ainsi dispersée inquiétoit souvent les deux Municipaux de garde, qui ne voulant pas laisser le Roi et la Reine seuls, vouloient encore moins se séparer, tant ils se méfioient l'un de l'autre. C'étoit ce moment que saisissoit Madame Elizabeth pour me faire des questions, ou me donner ses ordres. Je l'écoutois et lui répondois sans détourner les yeux du livre que je tenois à la main, pour ne pas être surpris par les Municipaux. Monsieur le Dauphin et Madame Royale, d'accord avec leur Tante, facilitoient ces conversations par les jeux bruyans, et souvent l'avertissoient par quelques signes de l'entrée des Municipaux dans cette pièce. Je devois surtout me méfier de *Tison*, suspect même aux Commissaires qu'il avoit dénoncés plusieurs fois ; c'étoit en vain que le Roi et la Reine le traitoient avec bonté, rien ne pouvoit vaincre la méchanceté naturelle.

Le soir, à l'heure du coucher, les Municipaux plaçoient leurs lits dans l'antichambre de manière à barrer la pièce que Sa Majesté occupoit. Ils fermoient encore une des portes de ma chambre par laquelle j'aurois pu entrer dans celle du Roi, et en emportoient la clef ; il me falloit donc passer par l'antichambre lorsque Sa Majesté m'appelloit pendant la nuit, essuyer la mauvaise humeur des Commissaires, et attendre qu'ils voulussent bien se lever.

Le sept Octobre, à six heures du soir, on me fit descendre à la salle du Conseil, où je trouvai une vingtaine de Municipaux assemblés, présidés par *Manuel*, qui de Procureur de la Commune, étoit devenu

membre

ère de la Convention Nationale; sa présence me surprit et me
des inquiétudes. On me prescrivit d'ôter au Roi, dès le soir
, les ORDRES dont il étoit encore décoré, tels que ceux de *St.*
et de la *Toison d'Or*; Sa Majesté ne portoit plus l'Ordre du *St.*
; qui avoit été supprimé par la première Assemblée.
représentai que je ne pouvois obéir, et que ce n'étoit point à moi
e connoître au Roi les arrêtés du Conseil. Je fis cette réponse
avoir le temps d'en prévenir Sa Majesté, et je m'apperçus d'ail-
à l'embarras des Municipaux, qu'ils agissoient dans ce moment
être autorisés par aucun arrêté, ni de la Convention, ni de la
mune. Les Commissaires refusèrent de monter chez le Roi;
el les y décida, en offrant de les accompagner. Le Roi étoit
t occupé à lire; ce fut *Manuel* qui lui adressa la parole, et la
ersation qui suivit fut aussi remarquable par la familiarité indé-
de *Manuel*, que par la modération du Roi.
Comment vous trouvez vous? lui dit *Manuel*; avez vous ce
i vous est nécessaire?—" Je me contente de ce que j'ai, répon-
Sa Majesté,"—" Vous êtes sans doute instruit des victoires de
armées, de la prise de Spire, de celle de Nice, et de la con-
ête de la Savoye."—" J'en ai entendu parler il y a quelques
urs, par un de ces Messieurs qui lisoit le Journal du soir."—
omment! n'avez vous donc pas les Journaux, qui deviennent si
ressans!—" Je n'en reçois aucun."—" Il faut, Messieurs, dit
anuel, en s'adressant aux Municipaux, les donner tous les jours
Monsieur, en montrant le Roi, il est bon qu'il soit instruit de
s succès." Puis s'adressant de nouveau à Sa Majesté;—" Les
incipes démocratiques se propagent; vous savez que le peuple a
oli la Royauté et adopté le Gouvernement Républicain."—" Je
l entendu dire; et je fais des vœux pour que les François trou-
nt le bonheur que j'ai toujours voulu leur procurer."—" Vous
vez aussi que l'Assemblée Nationale a supprimé tous les *Ordres*
Chevalerie; on auroit dû vous dire d'en quitter les décorations;
ntré dans la classe des autres citoyens; il faut que vous soyez
ité de même; au reste demandez tout ce qui vous est nécessaire,
s'empressera de vous le procurer."—" Je vous remercie, dit le
oi, je n'ai besoin de rien." Aussitôt il reprit sa lecture. *Manuel*
cherché à découvrir des regrets, ou à provoquer l'impatience: il
ouva qu'une grande résignation et une inaltérable sérenité.
députation se retira: l'un des Municipaux me dit de le suivre
chambre du Conseil, où l'on m'ordonna de nouveau d'ôter au
les décorations. *Manuel* ajouta: " Vous ferez bien d'envoyer
la Convention les croix et les rubans; je dois aussi vous préve-
r, continua-t-il, que la captivité de Louis XVI. pourra durer
ngtems, et que si votre intention n'étoit pas de rester ici, vous

" feriez

" feriez bien de le dire en ce moment ; on a encore le projet, p
" rendre la surveillance plus facile, de diminuer le nombre des p
" sonnes employées dans la Tour ; si vous restez auprès du ci-
" vant Roi, vous serez donc absolument seul, et votre service en
" viendra plus pénible ; on vous apportera du bois et de l'eau p
" une semaine, mais ce sera vous qui nettoyerez l'appartement,
" ferez les autres ouvrages." Je lui répondis que, déterminé à
jamais quitter le Roi, je me soumettois à tout. On me reco
duisit dans la chambre de sa Majesté qui me dit ; " Vous avez ent
" du ces Messieurs, vous ôterez ce soir mes ORDRES de dessus
" habits."

Le lendemain en habillant le Roi, je lui dis que j'avois enfer
les croix et les cordons, quoique *Manuel* m'eût fait entendre q
conviendroit de les envoyer à la Convention. "Vous avez bien fa
me répondit Sa Majesté.

On a répandu le bruit que *Manuel* étoit venu au Temple, d
le courant du mois de Septembre, pour engager Sa Majesté à écrire
Roi de Prusse à l'époque de son entrée en Champagne. Je peux
surer que *Manuel* n'a paru dans la Tour que deux fois, pendan
tems que j'y suis resté, le trois de Septembre et le sept Octobre ;
chaque fois il fut accompagné d'un grand nombre de Municipaux,
qu'il ne parla point au Roi en particulier.

Le neuf Octobre, on apporta au Roi le Journal des Débats d
Convention, mais quelques jours après, un Municipal, nommé *
ckel, parfumeur, fit prendre un arrêté qui interdisoit de nouveau
papiers publics dans la Tour : il m'appella à la Chambre du Conf
et il me demanda par quel ordre je faisois venir des Journaux à m
adresse. Effectivement, sans que j'en fusse informé, on apportoit
les jours quatre Journaux avec cette adresse imprimée ; *Au valet
Chambre de Louis* XVI. *à la Tour du Temple*. J'ai toujours ign
et j'ignore encore le nom des personnes qui en payoient l'abonneme
Ce *Michel* voulut me forcer de les lui indiquer ; il me fit écrire
rédacteurs des Journaux pour avoir des éclaircissemens, mais l
réponses, s'ils en firent, ne me furent pas communiquées.

Cette défense de laisser entrer les journaux dans la Tour a
pourtant des exceptions, quand ces écrits fournissoient l'occasion d
nouvel outrage. Renfermoient-ils des expressions injurieuses co
le Roi ou la Reine, des menaces atroces, des calomnies infâm
certains Municipaux avoient la méchanceté réfléchie de les pl
sur la cheminée, ou sur la commode de la chambre de Sa Maj
afin qu'ils tombassent sous sa main.

Ce Prince lut une fois, dans une de ces feuilles, la réclama
d'un canonnier qui demandoit " la tête du tyran Louis XVI, p
" en charger sa pièce et l'envoyer à l'ennemi." Un autre de ces j
na

, en parlant de Madame Elizabeth et en voulant détruire l'ad-
tion qu'inſpiroit au public ſon dévouement au Roi et à la Reine,
choit à détruire ſes vertus par les calomnies les plus abſurdes.
troiſième diſoit qu'il falloit étouffer les deux petits louvetaux qui
ent dans la Tour, déſignant par là Monſieur le Dauphin et Ma-
e Royale.

e Roi n'étoit affecté de ces articles que par rapport au peuple.
es François, diſoit-il, ſont bien malheureux de ſe laiſſer ainſi
mper." J'avois ſoin de ſouſtraire ces journaux aux regards de
ajeſté, quand j'étois le premier à les appercevoir ; mais ſouvent
s plaçoit, quand mon ſervice me retenoit hors de ſa chambre ;
il eſt bien peu de ces articles dictés dans le deſſein d'outrager la
mille Royale, ſoit pour provoquer au Régicide, ſoit pour prépa-
le peuple à le laiſſer commettre, qui n'aient été lus par le Roi.
ux qui connoiſſent les inſolens écrits qui furent publiés dans ce
ps-là peuvent ſeuls ſe faire une idée de ce genre inouï de ſupplice.
L'influence de ces écrits ſanguinaires, ſe fit auſſi remarquer dans
onduite du plus grand nombre des Officiers municipaux qui, juſ-
s là, ne s'étoient pas encore montrés ni ſi durs, ni ſi méfians.

Un jour après dîner, je venois d'écrire un mémoire de dépenſes
s la chambre du Conſeil, et je l'avois renfermé dans un pupitre
nt on m'avoit donné la clef. A peine fus-je ſorti, que *Marinet*
ficier municipal dit à ſes collègues, quoiqu'il ne fût pas de ſervice,
'il falloit ouvrir le pupitre, examiner ce qu'il contenoit, et véri-
ſi je n'avois pas quelque correſpondance avec les ennemis du peu-
. " Je le connois bien, ajouta-t-il, " et je ſais qu'il reçoit des
ettres pour le Roi ;" puis accuſant ſes collègues de ménagemens,
es accabla d'injures, les menaça comme complices de les dénoncer
s au Conſeil de la Commune, et il ſortit pour exécuter ce deſſein.
dreſſa auſſitôt un procès verbal de tous les papiers que contenoit
n pupitre, on l'envoya à la Commune, où *Marinet* avoit déjà fait
dénonciation.

Ce même Municipal prétendit un autre jour qu'un damier qu'on
rapportoit et dont j'avois fait raccommoder les caſes, du conſente-
ent de ſes collègues, renfermoit une correſpondance ; il le fit en
tier, et ne trouvant rien, il fit recoller les caſes en ſa préſence.

Un jeudi, ma femme et ſon amie étant venues au Temple, comme
coutume, je leur parlois dans la chambre du Conſeil. La Fa-
lle Royale qui étoit à la promenade nous apperçut, et la Reine et
adame Elizabeth nous firent un ſigne de tête. Ce mouvement de
mple intérêt fut remarqué de *Marinet* ; il n'en fallut pas d'avantage
ur qu'il fit arrêter ma femme et ſon amie, au moment où elles for-
ent de la Chambre du Conſeil. On les interrogea ſéparément : on
manda à ma femme qui étoit la Dame qui l'accompagnoit ; elle ré-

 pondit ;

pondit : c'eſt ma ſœur ; interrogée ſur le même fait, celle-ci dit é
ſa couſine. Cette contradiction ſervit de matière à un long pro
verbal et aux ſoupçons les plus graves. *Marino* prétendit que ce
Dame étoit un Page de la Reine déguiſé. Enfin, après trois heu
de l'interrogatoire le plus pénible et le plus injurieux, on leur ren
la liberté.

Il leur fut encore permis de revenir au Temple, mais nous redo
blâmes de prudence et de précaution. Je parvenois ſouvent dans c
courtes entrevues à leur remettre des notes écrites avec un crayo
qui avoit échappé aux recherches des Municipaux, et que je cach
avec ſoin : ces notes étoient relatives à quelques informations dema
dées par leurs Majeſtés ; heureuſement que, ce jour là, je n'en avo
remis aucune; ſi l'on avoit trouvé quelque billet ſur elles, nous euſſio
couru tous trois les plus grands dangers.

D'autres Municipaux ſe faiſoient remarquer par les traits les pl
bizarres. L'un faiſoit rompre des macarons, pour voir ſi l'on n'y
voit pas caché quelques billets. Un autre, pour le même objet, o
donna qu'on coupât des pêches devant lui, et qu'on en fendit les no
aux: Un troiſieme me força de boire un jour de l'eſſence de ſav
deſtinée à la barbe du Roi, affectant de craindre que ce ne fut du po
ſon. A la fin de chaque repas, Madame Elizabeth me donnoit
nettoyer un petit couteau à lame d'or : ſouvent les commiſſaires m
l'arrachoient des mains, pour examiner ſi je n'avois pas gliſſé quelqu
papier au fond de la game.

Madame Elizabeth m'avoit ordonné de renvoyer à Mde. la Du
cheſſe de *Sérent* un livre de piété : les Municipaux en coupérent le
marges dans la crainte qu'on y eût écrit quelque choſe avec une encr
particuliere.

Un d'eux me défendit un jour de monter chez la Reine pour l
coëffer ; il fallut que Sa Majeſté vint dans l'appartement du Roi, &
qu'elle apportât elle-même tous ce qui étoit néceſſaire pour ſa toilette

Un autre voulut la ſuivre, quand ſelon ſon uſage, elle entroit à mid
dans la chambre de Madame Elizabeth, pour quitter ſa robe du ma
tin ; je lui repréſentai l'indécence de ce procédé ; il inſiſta ; Sa Ma
jeſté ſortit de la chambre et renonça à s'habiller.

Lorſque je recevois le linge du blanchiſſage, les Municipaux me l
faiſoient déployer pièce par pièce, et l'examinoient au grand jour.
Le livre de la blanchiſſeuſe, et tout autre papier ſervant d'enveloppe
étoient préſentés au feu pour s'aſſurer qu'il n'y avoit aucune écriture
ſecrette. Le linge que quittoient le Roi et les Princeſſes, étoit auſſi
examiné.

Quelques Municipaux, cependant n'ont pas partagé la dureté de
leurs collègues ; mais la plûpart devenus ſuſpects au Comité de Salut
Public, ſont morts victimes de leur humanité ; ceux qui exiſtent en-
core ont gémi longtems dans les priſons. Un

jeune homme, nommé *Toulon*, que je employois, à ſes propre, plus grands ennemis de la Famille Royale, vint un jour près moi, et me ſerrant la main ! " Je ne peux, me dit il avec myſt re, parler aujourd'hui à la Reine, à cauſe de mes camarades ; pas-ez la que la commiſſion dont elle m'a chargé eſt faite ; que, dans quelques jours, je ſerai de ſervice, et qu'alors je lui apporte la réponſe." Etonné de l'entendre parler ainſi, et craignant qu'il ne cendit un piége.—" Monſieur, lui dis je, vous vous trompez, en ous adreſſant à moi pour de pareilles commiſſions."—" Non, je ne me trompe pas, répliqua-t-il, en me ſerrant la main avec plus force et il ſe retira." Je rendis compte à la Reine de cette con-erſation. " Vous pouvez vous fier à *Toulon*, me dit-elle," Ce homme fût impliqué depuis dans le procès de cette Princeſſe neuf autres Officiers municipaux, accuſés d'avoir voulu favoriſer ſion de la Reine, quand elle étoit encore au Temple. *Toulon* du dernier ſupplice.

eurs Majeſtés renfermées dans la Tour depuis trois mois n'a-nt encore vu que des Officiers municipaux, lorſque, le premier embre, on leur annonça une députation de la Convention Na-le. Elle étoit compoſée de *Drouet* maître de poſte de Varennes, *Chabot* ex-capucin, de *Dubois Crance*, de *Duprat*, et de deux au-dont je ne me rappelle pas les noms. La Famille Royale, et ſur-la Reine, frémirent d'horreur à la vue de *Drouet* ; ce député s'aſ-ſolemment près d'elle ; à ſon exemple, *Chabot* prit un ſiége. La tation demanda au Roi comment il étoit traité, et ſi on lui don-les choſes néceſſaires. " Je ne me plains de rien, répondit ſa Majeſté, je demande ſeulement que la Commiſſion faſſe remettre à on valet de chambre, ou dépoſer au Conſeil, une ſomme de deux ille livres, pour les petites dépenſes courantes, et qu'on nous faſſe arvenir du linge et d'autres vêtemens, dont nous avons le plus rand beſoin." Les députés le lui promirent, mais rien ne fut en-.

uelques jours après, le Roi eut une fluxion aſſez conſidérable à la ; je demandai inſtamment qu'on fit appeller M. *Dubois* dentiſte a Majeſté. On délibéra trois jours, et cette demande fut refuſée. ièvre ſurvint : on permit alors à Sa Majeſté de conſulter M. *le nier* ſon premier Médecin. Il ſeroit difficile de peindre la douleur reſpectable vieillard lorſqu'il vit ſon maître.

a Reine et ſes enfans ne quittoient preſque point le Roi pendant ur, le ſervoient avec moi, et m'aidoient ſouvent à faire ſon lit ; je is les nuits ſeul auprès de ſa Majeſté. M. *le Monnier* venoit fois le jour accompagné d'un grand nombre de Municipaux ; on uilloit, et il ne lui étoit permis de parler qu'à haute voix. Un que le Roi prit médecine, M. *le Monnier* demanda à reſter quel-

ques

quer heures ; comme il se tenoit debout, pendant que plusieurs Mu
cipaux étoient assis, le chapeau sur la tête, sa Majesté l'engagea
prendre un siége, ce qu'il refusa par respect ; les Commissaires
murmurèrent tout haut. La maladie du Roi dura dix jours.

Peu de jours après, le jeune Prince, qui couchoit dans la cham
de sa Majesté, que les Municipaux n'avoient pas voulu faire tra
férer dans celle de la Reine, eut de la fièvre. La Reine en reçut
d'autant plus d'inquiétude, qu'elle ne put obtenir, malgré les plus
ves instances, de passer la nuit auprès de son fils. Elle lui prodi
les plus tendres soins, pendant les instans qu'il lui étoit permis
rester auprès de lui. La même maladie se communiqua à la Rei
à Madame Royale, et à Madame Elizabeth. M. *le Monnier* obt
la permission de continuer ses visites.

Je tombai malade à mon tour. La chambre que j'habitois étoit u
pièce humide, et sans cheminée ; l'abat jour de la croisée interc
toit encore le peu d'air qu'on y respiroit. Je fut attaqué d'une fiè
reumatique, avec une forte douleur au côté qui me força de garder
lit. Le premier jour, je me le levai pour habiller le Roi, mais
Majesté voyant mon état, refusa mes soins, m'ordonna de me couch
et fit elle même la toilette de son fils.

Pendant cette première journée, Monsieur le Dauphin ne me qui
presque point ; cet auguste enfant m'apportoit à boire : le soir
Roi profita d'un moment où il paroissoit moins surveillé, po
entrer dans ma chambre ; il me fit prendre un verre de boisson, et
dit avec une bonté qui me fit verser des larmes ; " Je voudrois vo
" donner moi même des soins, mais vous savez combien nous somm
" observés ; prenez courage, demain vous verrez mon médecin
A l'heure du souper, la Famille Royale entra chez moi, et Mada
Elizabeth, sans que les Municipaux s'en apperçussent, me remit u
petite bouteille qui contenoit un loc. Cet Princesse qui étoit fort é
chinée, s'en privoit pour moi ; je voulus la refuser, elle insi
Après le souper, la Reine déshabilla et coucha le jeune Prince,
Madame Elizabeth roula les cheveux du Roi.

Le lendemain matin, M. *le Monnier* m'ordonna une saignée, m
Il falloit le consentement de la Commune pour faire entrer un c
rurgien. L'on parla de me transférer au Palais du Temple. Cr
gnant de ne plus rentrer dans la Tour, si j'en sortois une fois, je
voulus plus être saigné ; je fis même semblant de me trouver mie
Le soir, de nouveaux Municipaux arrivèrent, et il ne fut plus qu
tion de me transférer.

Turgi demanda à passer la nuit près de moi : cette demande lui
accordée, ainsi qu'à ses deux camarades, qui me rendirent ce servi
chacun à son tour. Je restai six jours au lit, et chaque jour la F
mille Royale venoit me voir. Madame Elizabeth m'apportoit souve

…regrets qu'elle demandoit comme pour elle. Tant de bontés me …vent une partie de mes forces, et au lieu de sentiment de mes …es, je n'eus bientôt à éprouver que celui de la reconnoissance et …admiration. Qui n'eût été touché de voir cet auguste famille sur…re un quelque sorte le souvenir de ses longues infortunes, pour …uper d'un de ses serviteurs!

…e dois pas oublier de rapporter ici un trait de Monsieur le …phin, qui prouve jusqu'où alloit la bonté de son cœur, et com… il profitoit des exemples de vertu qu'il avoit continuellement sous …yeux.

…n soir après l'avoir couché, je me retirois pour faire place à la …ne et aux Princesses qui venoient l'embrasser, et lui donner le bon …dans son lit ; Madame Elizabeth, que la surveillance des Mu…ipaux avoit empêchée de me parler, profita de ce moment pour …remettre une petite boëte de pastilles d'ipécacuanha, en lui re…mmandant de me la donner, lorsque je reviendrois. Les Princesses …montèrent chez elles; le Roi passa dans son cabinet, et j'allai souper, …rentrai vers onze heures dans la chambre du Roi pour préparer …lit de Sa Majesté : j'étois seul, le jeune Prince m'appella à voix …sse ; je fus très surpris de ne pas le trouver endormi ; et craignant …'il ne fût incommodé, je lui en demandai la cause. " C'est me …dit-il, que ma tante m'a remis une petite boëte pour vous, et je n'ai …pas voulu m'endormir sans vous la donner ; il étoit tems que vous …vinssiez, car mes yeux se sont déja fermés plusieurs fois." Les …iens se remplirent de larmes, il s'en apperçut, m'embrassa, et deux …inutes après, il dormoit profondément.

A cette sensibilité, le jeune Prince joignoit beaucoup de graces, et …ute l'amabilité de son âge. Souvent par ses nayvetés, l'enjouement …son caractère, et ses petites espiégleries, il faisoit oublier à ses au…ustes parens leur douloureuse situation ; mais il la sentoit lui-même ; …se reconnoissoit, quoique si jeune, dans une prison, et surveillé par …s ennemis. Sa conduite et ses propos avoient pris cette réserve, …ue l'instinct, quand il s'agit d'un danger, inspire peut-être à tout …ge ; jamais je ne l'ai entendu parler ni des Thuilleries, ni de Ver…illes, ni d'aucun objet qui auroit pu rappeller à la Reine ou au Roi, …uelqu'affligeant souvenir. Voyoit-il arriver un Municipal plus hon…ête que ses collègues ? il couroit au devant de la Reine, s'empressoit …e le lui annoncer, et lui disoit avec l'expression du contentement le …lus marqué ; " Maman, c'est aujourd'hui M. un tel."

Un jour, comme il avoit les yeux fixés sur un Municipal qu'il dit …connoître, celui-ci lui demanda dans quel endroit il l'avoit vu. Le …eune Prince refusa constamment de répondre : puis se penchant vers …a Reine ; " C'est, lui dit-il, à voix basse, dans notre voyage de Va…rennes."

Le trait suivant offre une nouvelle preuve de sa sensibilité. Un tailleur de pierres étoit occupé à faire des trous à la porte de l'anti-chambre pour y placer d'énormes verroux ; le jeune Prince, pendant que cet ouvrier déjeûnoit, s'amusoit avec ses outils ; le Roi prit des mains de son fils le marteau et le ciseau, lui montrant comment il falloit s'y prendre. Il s'en servit pendant quelques momens. Le maçon attendri de voir ainsi le Roi travailler, dit à Sa Majesté : " Quand vous sortirez de cette Tour, vous pourrez dire que vous avez travaillé " vous-même à votre prison. — " Ah ! répondit le Roi, quand et " comment en sortirai-je ?" Monsieur le Dauphin versa des larmes ; le Roi laissa tomber le ciseau et le marteau, et rentrant dans sa chambre, il s'y promena à grand pas.

Le deux Décembre, la Municipalité du dix Août fut remplacée par une autre sous le titre de Municipalité provisoire. Beaucoup de Municipaux furent réélus ; je crus d'abord que cette nouvelle Municipalité seroit mieux composée que l'ancienne, et j'espérois quelques changemens favorables dans le régime de la prison. Je fus trompé dans mon attente. Plusieurs de ces nouveaux Commissaires me donnèrent lieu de regretter leurs prédécesseurs ; ceux-ci étoient plus grossiers, mais il étoit aisé de profiter de leur indiscrétion naturelle pour apprendre tout ce qu'ils savoient. Je dus étudier les Commissaires de cette nouvelle municipalité, pour distinguer leur conduite et leur caractère ; les premiers étoient plus insolens ; la méchanceté des seconds étoit bien plus réfléchie.

Jusqu'à cette époque, il n'y avoit eu auprès du Roi qu'un seul Municipal, et un autre auprès de la Reine : la nouvelle Municipalité ordonna qu'il y en auroit deux, et dès lors il me fut beaucoup plus difficile de parler au Roi et aux Princesses : d'un autre côté, le Conseil qui, jusques là, s'étoit tenu dans une des salles du Palais du Temple, fut transféré dans une pièce de la Tour au rez de chaussée. Les nouveaux Municipaux vouloient surpasser le zèle des anciens ; et ce zèle ne fut qu'une émulation de tyrannie.

Le sept Décembre, un Municipal, à la tête d'une députation de la Commune, vint lire au Roi un arrêté qui ordonnoit d'ôter aux détenus, " couteaux, rasoirs, ciseaux, canifs, et tous autres instru- " mens tranchans dont on prive les prisonniers présumés criminels, " et d'en faire la plus exacte recherche, tant sur leurs personnes que " dans leurs appartemens." Pendant cette lecture, le Municipal avoit la voix altérée ; il étoit aisé de s'appercevoir de la violence qu'il se faisoit à lui-même, et il a prouvé depuis par sa conduite, qu'il n'avoit consenti à être envoyé au Temple, que pour être utile à la Famille Royale.

Le Roi tira de ses poches un couteau et un petit nécessaire en maroquin rouge ; il en ôta des ciseaux et un canif. Les Municipaux firent

recherches les plus exactes dans l'appartement, prirent les ra-
le compas à rouler les cheveux, le couteau de toilette, de petits
iens pour nettoyer les dents, et d'autres objets en or et en ar-
De semblables recherches eurent lieu dans ma chambre, et il
ordonné de me fouiller.
Municipaux monterent enfuite chez la Reine, lurent aux trois
les le même arrêté et enlevèrent jusqu'aux petits meubles utiles
ravail.
heure après on me fit descendre à la chambre du Conseil, et
demanda si je n'avois pas connoissance des objets qui étoient
ans le nécessaire que le Roi avoit remis dans sa poche, " Je
ordonne, me dit un Municipal nommé *Sermaize*, de repren-
ce soir le nécessaire."—" Ce n'est point à moi, lui répondis-je,
ettre à exécution les arrêtés de la Commune, ni à fouiller dans
oches du Roi."—*Cléry* a raison, dit un autre Municipal; c'e-
à vous, en s'adressant à *Sermaize*, à faire cette recherche."
dressa procès-verbal de tous les objets enlevés à la Famille Roy-
on les distribua en paquets que l'on cacheta; on m'ordonna
de mettre ma signature au bas d'un arrêté qui m'enjoignoit
ir le Conseil, si je trouvois sur le Roi, sur les Princesses, ou
eur appartement, des instrumens tranchans; ces differentes
furent envoyées à la Commune.
pourroit voir, en compulsant les registres du Conseil du Tem-
e j'ai été souvent forcé de signer des arrêtés et des deman-
ont j'étois bien éloigné d'approuver la forme et la rédaction.
jamais rien signé, rien dit, rien fait, que d'après les ordres
du Roi ou de la Reine. Un refus de ma part m'auroit éloi-
leurs Majestés, auxquelles j'avois consacré mon existence;
nature au bas de certains arrêtés n'avoit d'autre objet que de
nnoître que ces pièces m'avoient été lues.
même *Sermaize*, dont je viens de parler, me conduisit alors
appartement de sa Majesté. Le Roi étoit assis près de la che-
les pincettes à la main; *Sermaize* lui demanda de la part du
à voir ce qui étoit dans le nécessaire: le Roi le tira de sa
et l'ouvrit: il y avoit un tourne-vis, un tire bourre et un petit
. *Sermaize* se les fit remettre. " Ces pincettes que je tiens
n'ne sont-elles pas aussi un instrument tranchant?" lui dit le
lui tournant le dos. Ce Municipal étant descendu, j'eus occa-
rendre compte à sa Majesté de tout ce qui s'étoit passé au
relativement à cette seconde recherche.
moment du diner, il s'éleva une contestation entre les Com-
es. Les uns s'opposoient à ce que la Famille Royale se servit
chettes et de conteaux; d'autres consentoient à laisser les four-
; enfin il fut décidé qu'on ne feroit aucun changement, mais
qu'on

qu'on enleveroit les couteaux et les fourchettes à la fin de chaque
pas.

La privation des petits meubles enlevés aux Princesses, leur
vint d'autant plus sensible qu'elles furent obligées de renoncer à
férens ouvrages, qui jusqu'alors avoient servi à les distraire dans
longues journées d'une prison. Un jour Madame Elizabeth cou
les habits du Roi, et n'ayant point de ciseaux, elle rompoit le
avec ses dents. " Quel contraste, lui dit le Roi, qui la fixoit a
" attendrissement ; il ne vous manquoit rien dans votre jolie mai
" de Montreuil"——" Ah ! mon frère, répondit-elle, puis-je av
" des regrets quand je partage vos malheurs ! "

Cependant chaque jour amenoit de nouveaux arrêtés dont cha
étoit une nouvelle tyrannie. La brusquerie et la dureté des Mu
cipaux envers moi étoit plus remarquable que jamais. On venoit
renouveller aux trois servans la défense de me parler, et tout me
soit craindre quelques nouveaux malheurs. La Reine et Mada
Elizabeth, frappées du même pressentiment, me demandoient
celle des nouvelles, et je ne pouvois leur en donner ; je n'atten
ma femme que dans trois jours, mon impatience étoit extrême.

Enfin le Jeudi ma femme arriva. On me fit descendre au Con
elle affecta de me parler à haute voix, pour éloigner les soupçon
nos nouveaux surveillans ; et pendant qu'elle me donnoit des dé
sur nos affaires domestiques ; " Mardi prochain, me dit son amie,
" conduit le Roi à la Convention, le procès va commencer, la M
jesté pourra prendre un Conseil ; tout cela est certain "

Je ne savois comment annoncer directement au Roi cette nouve
j'aurois voulu en instruire d'abord la Reine ou Madame Elizabe
mais j'étois dans les plus vives alarmes ; le tems pressoit et le
m'avoit défendu de lui rien cacher. Le soir en le déshabillant, je
rendis compte de tout ce que j'avois appris ; je lui fis même presse
qu'on avoit le projet, pendant le procès, de le séparer de sa fami
et j'ajoutai qu'il n'y avoit plus que quatre jours pour concerter a
la Reine quelque manière de correspondre avec elle. Je l'assu
que j'étois decidé à tout entreprendre pour lui en faciliter les m
yens. L'arrivée du Municipal ne me permit pas d'en dire d'avant
et empêcha la Majesté de me répondre.

Le lendemain au lever du Roi, je ne pus trouver l'instant de
parler : il monta avec son fils pour déjeûner chez les Princesses, je
suivis. Après le déjeûner, il causa assez long tems avec la Reine q
par un regard plein de douleur, me fit comprendre qu'il étoit qu
tion de tout ce que j'avois dit au Roi. Je trouvai, dans le courant
la journée, une occasion d'entretenir Madame Elizabeth ; je lui p
gné combien il m'en avoit coûté d'augmenter les peines du Roi,
l'instruisant du jour où l'on devoit commencer son procès ; elle
rassu

…n en me disant " que le Roi étoit sensible à cette marque d'at-…hement de ma part; ce qui l'afflige le plus, ajouta-t-elle, c'est …crainte d'être séparé de nous ; tâchez d'avoir encore quelques …seignemens."

…soir le Roi me témoigna combien il étoit satisfait d'avoir appris …nce qu'il devoit paroître à la Convention. " Continuez, me …-il, de chercher à découvrir sur ce qu'ils veulent faire de moi, ne …ignez jamais de m'affliger. Je suis convenu avec ma famille …ne pas paroître instruit, pour ne pas vous compromettre."

…s le moment du procès approchoit, et plus on montroit de défi… les Municipaux ne répondoient à aucune de mes questions. …s déjà employé inutilement différens prétextes pour descendre …onseil où j'aurois pu me procurer de nouveaux détails à commu…r au Roi, lorsqu'une commission chargée de vérifier les dépenses …Famille Royale vint au Temple. On fut obligé de me faire …ndre pour donner des renseignemens, et j'appris par un Muni… bien intentionné, que la séparation du Roi d'avec sa Famille, ar… seulement par la Commune, n'avoit point encore été prononcée …'Assemblée Nationale. Le même jour *Turgi* m'apporta un Jour… où je trouvai le décret qui ordonnoit de conduire le Roi à la barre …Convention : il me remit aussi un mémoire sur le procès du Roi …lié par M. *Necker* ; je n'eus d'autre moyen pour communiquer ce …nal et ce mémoire à la Famille Royale, que de les cacher sous un …meubles dans le cabinet de garde-robe, après en avoir prévenu le …et les Princesses.

…e onze Décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, dès cinq …res du matin, on entendit battre la générale dans tout Paris, et …fit entrer de la cavalerie et du canon dans le jardin du Temple. …bruit auroit cruellement alarmé la Famille Royale, si elle n'en …it pas connu la cause; elle feignit cependant de l'ignorer, et de… …da quelques explications aux Commissaires de service ; ils refu… …nt de répondre.

…A neuf heures, le Roi et Monsieur le Dauphin montèrent pour le …eûner dans l'appartement des Princesses. Leurs Majestés restè… …t une heure ensemble, mais toujours sous les yeux des Municipaux. …tourment continuel pour la Famille Royale de ne pouvoir se livrer …ucun abandon, à aucun épanchement, au moment où tant de craintes …oient l'agiter, étoit un des raffinemens les plus cruels de leurs ty… …s, et l'une de leurs plus douces jouissances : il fallut enfin se sépa… …. Le Roi quitta la Reine, Madame Elizabeth et la fille ; leurs …ards exprimoient ce qu'ils ne pouvoient pas se dire ; Monsieur le …auphin descendit, comme les autres jours, avec le Roi.

…Ce jeune Prince qui engageoit souvent Sa Majesté à faire avec lui …e partie au Siam, fit ce jour-là tant d'instances, que le Roi, malgré

sa situation, ne put s'y refuser. Monsieur le Dauphin perdit tou
les parties, et deux fois il ne put aller au delà du nombre *seiz*
" Toutes les fois que j'ai ce point de *seize*, dit-il, avec un léger d
" je ne peux gagner la partie." Le Roi ne répondit rien; mais
crus m'appercevoir que ce rapprochement de mots lui fit une cert
impression.

A onze heures, pendant que le Roi donnoit une leçon de lectur
Monsieur le Dauphin, deux Municipaux entrèrent et dirent à Sa M
jesté, qu'ils venoient chercher le jeune Louis pour le conduire c
sa mère. Le Roi voulut savoir le motif de cet enlévement; les Co
missaires répondirent qu'ils exécutoient les ordres du Conseil de
Commune. Sa Majesté embrassa tendrement son fils, et me charg
de le conduire. Revenu chez le Roi, je lui dis que j'avois laissé
jeune Prince dans les bras de la Reine, ce qui parut le tranquillise
Un des Commissaires rentra pour lui annoncer que *Chambon* Mai
de Paris étoit au Conseil, et qu'il alloit monter. " Que me veut-il
dit le Roi ;—" je l'ignore," repondit le Municipal.

Sa Majesté se promena quelques momens à grands pas dans
chambre, s'assit ensuite sur un fauteuil près le chevet de son lit;
porte étoit à demi fermée et le Municipal n'osoit entrer, afin, me di
soit-il, d'éviter les questions. Une demi-heure s'étant passée ain
dans le plus profond silence, le Commissaire fut inquiet de ne plus en
tendre le Roi; il entra doucement, le trouva la tête appuyée sur l'un
de ses mains, et paroissant profondément occupé. " Que me voulez-
" vous, lui dit le Roi, d'un ton élevé ?" " Je craignois, répondit
" le Municipal, que vous ne fussiez incommodé."—" Je vous suis
" obligé, répartit le Roi avec l'accent de la plus vive douleur : mais
" la manière dont on m'enlève mon fils, m'est infiniment sensible,"
Le Municipal ne répondit rien et se retira.

Le Maire ne parut qu'à une heure; il étoit accompagné de *Chau-
mette* Procureur de la Commune, de *Coulombeau* Secrétaire greffier,
de plusieurs Officiers municipaux, et de *Santerre* Commandant de la
Garde Nationale, qui avoit avec lui ses Aides de Camp. Le Maire
dit au Roi qu'il venoit le chercher pour le conduire à la Convention,
en vertu d'un décret dont le Secrétaire de la Commune alloit lui
faire lecture : ce décret portoit que, " *Louis Capet* seroit traduit à la
barre de la Convention Nationale "——" *Capet* n'est pas mon nom,
" dit le Roi, c'est le nom d'un de mes ancêtres. J'aurois désiré,
" Monsieur, ajouta-t-il, que les Commissaires m'eussent laissé mon
" fils, pendant les deux heures que j'ai passées à vous attendre; au
" reste ce traitement est une suite de ceux que j'éprouve ici depuis
" quatre mois: je vais vous suivre, non pour obéir à la Convention,
" mais parceque mes ennemis ont la force en main." Je donnai à Sa
Majesté, sa redingotte et son chapeau, et elle suivit le Maire de Paris.
Une nombreuse escorte l'attendoit à la porte du Temple.

sté seul dans la chambre avec un Municipal, j'appris de lui que
oi ne reverroit plus sa Famille, mais que le Maire de Paris devoit
e consulter quelques députés sur cette séparation. Je demandai
Commissaire de me conduire auprès de Monsieur le Dauphin
toit chez la Reine, ce qui me fut accordé. Je n'en sortis qu'à
eures du soir, au moment où le Roi revint de la Convention. Les
icipaux instruisirent la Reine du départ du Roi pour l'Assemblée
onale, sans vouloir entrer dans aucun détail. Les Princesses et
sieur le Dauphin descendirent comme de coutume, pour dîner
l'appartement du Roi, et remontèrent ensuite.

après-dîner, un seul Municipal resta près de la Reine : c'étoit
une homme d'environ vingt quatre ans, de la Section du Tem-
; il se trouvoit de garde à la Tour pour la première fois, et pa-
oit moins méfiant et moins mal-honnête que la plûpart de ses
gues. La Reine lia conversation avec lui, l'interrogea sur soi
, ses parens, &c. Madame Élizabeth saisit ce moment pour pas-
dans sa chambre, et me fit signe de la suivre.

ntré chez elle, je la prévins que la Commune avoit arrêté de sé-
r le Roi de sa Famille ; que je craignois que cette séparation
t lieu dès le soir même ; qu'à la vérité la Convention n'avoit
ore rien décidé, mais que le Maire étoit chargé d'en faire la de-
nde, et que sans doute il l'obtiendroit. " La Reine et moi, me
épondit cette Princesse, nous nous attendons à tout, et nous ne
nous faisons aucune illusion sur le sort que l'on prépare au Roi ;
l mourra victime de sa bonté et de son amour pour son peuple,
u bonheur duquel il n'a cessé de travailler depuis son avénement au
trône. Qu'il est cruellement trompé ce peuple ! la religion du
Roi et sa grande confiance dans la Providence le soutiendront dans
cette cruelle adversité. Enfin, ajouta cette vertueuse Princesse,
les yeux remplis de larmes, *Cléry*, vous allez rester seul près de
mon frère, redoublez, s'il est possible, de soins pour lui, ne né-
gligez aucun moyen de nous faire parvenir de ses nouvelles, mais
pour tout autre objet, ne vous exposez pas, car alors nous n'aurions
plus personne à qui nous confier." J'assurai Madame Elizabeth de
on dévouement au Roi, et nous convînmes des moyens à employer
ur entretenir une correspondance.

Turgi étoit le seul que je pusse mettre dans le secret, mais je ne
puvois lui parler que rarement et avec précaution. Il fut convenu
ue je continuerois de garder le linge et les habits de Monsieur le Dau-
hin ; que tous les deux jours j'enverrois ce qui lui seroit nécessaire,
que je profiterois de cette occasion pour donner des nouvelles de ce
ui se passeroit chez le Roi. Ce plan fit naître à Madame Elizabeth
idée de me remettre un de ses mouchoirs : " Vous le retiendrez,
me dit-elle, tant que mon frère se portera bien ; s'il arrivoit qu'il

" fût

" fût malade, vous me l'enverriez dans le linge de mon neveu." La manière de le ployer devoit indiquer le genre de la maladie.

La douleur de cette Princeſſe, en me parlant du Roi, ſon indifférence ſur ſa ſituation perſonnelle, le prix qu'elle daignoit attacher à mes foibles ſervices auprès de Sa Majeſté, tout m'émut profondément. " Avez-vous entendu parler de la Reine, me dit elle avec une eſpèce " de terreur ? hélas ! que pourroit on lui reprocher ?"—" Non, " Madame ; mais que peut on reprocher au Roi ?"—" Oh ! rien, " non, rien ; mais peut-être, regardent ils le Roi comme une victime " néceſſaire à leur ſûreté ; la Reine au contraire et ſes enfans ne ſe- " roient pas une obſtacle à leur ambition ?" Je pris la liberté de lui obſerver que, ſans doute, le Roi ne ſeroit condamné qu'à la déportation, que j'en avois entendu parler, et que l'Eſpagne n'ayant pas déclaré la guerre, il étoit vraiſemblable qu'on y conduiroit le Roi et Sa Famille. " Je n'ai aucun eſpoir, me dit-elle, que le Roi ſoit ſauvé."

Je crus devoir ajouter que les Puiſſances étrangères s'occupoient de moyens de tirer le Roi de ſa priſon, que Monſieur et Monſeigneur le Comte d'Artois raſſembloient de nouveau tous les Emigrés autour d'eux, et devoient les réunir aux troupes Autrichiennes et Pruſſiennes ; que l'Eſpagne et l'Angleterre feroient des démarches, que toute l'Europe étoit intéreſſée à prévenir la mort du Roi, et qu'ainſi la Convention auroit de ſérieuſes réflexions à faire avant de prononcer ſur le ſort de Sa Majeſté.

Cette converſation duroit depuis une heure, lorſque Madame Elizabeth, à qui je n'avois jamais parlé auſſi long-tems, craignant l'arrivée des nouveaux Municipaux, me quitta pour rentrer dans la chambre de la Reine. *Tiſon* et ſa femme qui me ſurveilloient ſans ceſſe, obſerverent que j'étois reſté long-tems chez Madame Elizabeth, et qu'il étoit à craindre que le Commiſſaire ne s'en fut apperçu ; je leur répondis que cette Princeſſe m'avoit entretenu de ſon *neveu*, qui probablement demeureroit déſormais auprès de ſa *mere*.

Un inſtant après, je rentrai dans la chambre de la Reine à qui Madame Elizabeth venoit de faire part de ſa converſation avec moi, et des moyens que nous avions concertés pour ménager une correſpondance. Sa Majeſté daigna m'en témoigner ſa ſatisfaction.

A ſix heures, les Commiſſaires me firent deſcendre au Conſeil ; ils me lurent un arrêté de la Commune, qui m'ordonnoit de ne plus avoir aucune communication avec les trois Princeſſes ni avec le jeune Prince, parce que j'étois deſtiné à ſervir le Roi ſeul : il fut même arrêté dans ce premier moment, pour mettre en quelque ſorte le Roi au ſecret, que je ne coucherois point dans ſon appartement ; je devois loger dans la petite Tour, et n'être conduit chez ſa Majeſté qu'au moment où elle auroit beſoin de moi.

A six heures et demie, le Roi arriva ; il paroissoit fatigué, et son premier soin fut de demander qu'on le conduisît chez sa Famille. On s'y refusa sous prétexte qu'on avoit point d'ordres ; il insista pour qu'au moins on la prévint de son retour, ce qu'on lui promit. Le Roi m'ordonna de demander son souper pour huit heures et demie ; il employa ces deux heures d'intervalle à sa lecture ordinaire, toujours entouré de quatre Municipaux.

A huit heures et demie, j'allai prévenir Sa Majesté que le souper étoit servi ; elle demanda aux Commissaires si sa Famille ne descendroit pas ; on ne fit aucune réponse. " Mais au moins, dit le Roi, " mon fils passera la nuit chez moi, son lit et ses effets étant ici." Même silence. Après le souper, le Roi insista de nouveau sur le désir de voir sa Famille ; on lui répondit qu'il falloit attendre la décision de la Convention. Je donnai alors ce qui étoit nécessaire pour le coucher du jeune Prince.

Le soir pendant que je le déshabillois, le Roi me dit : " J'étois " bien éloigné de penser à toutes les questions qui m'ont été faites." Il se coucha avec beaucoup de tranquillité ; l'arrêté de la Commune, relatif à mon éloignement pendant la nuit, n'eut pas son exécution. Il auroit été trop pénible pour les Municipaux de n'aller chercher, chaque fois que le Roi auroit eu besoin de mon service.

Le lendemain douze, le Roi n'eut pas plutôt apperçu un Municipal, qu'il s'informa s'il y avoit une décision sur la demande qu'il avoit faite de voir sa Famille. On lui répondit qu'on attendoit encore les ordres. Il pria ce même Municipal d'aller s'informer de la santé des Princesses et de celle de Monsieur le Dauphin, et de leur annoncer qu'il se portoit bien. Le Commissaire l'assura à son retour que sa Famille jouissoit d'une bonne santé. Le Roi me donna ordre de faire monter le lit de son fils chez la Reine, où ce jeune Prince avoit passé la nuit sur un des matelats de cette Princesse. Je priai Sa Majesté d'attendre la décision de la Convention. " Je ne compte sur " aucun égard, sur aucune justice, me répondit Sa Majesté, mais at- " tendons."

Le même jour, une députation de la Convention, composée des quatre députés, *Touchet*, *Cambacérès*, *Dubois Crancé* et *Dupont de Bigorre*, apporta le décret qui autorisoit le Roi à prendre un Conseil. Le Roi déclara qu'il choisissoit M. *Target*, à son défaut M. *Tronchet*, ou tous les deux, si la Convention Nationale y consentoit. Les députés firent signer au Roi sa demande, et signèrent après lui. Le Roi ajouta qu'il seroit nécessaire qu'on lui fournît du papier, des plumes et de l'encre. Sa Majesté donna l'adresse de la maison de campagne de M. *Tronchet*, et dit qu'elle ignoroit où demeuroit M. *Target*.

Le treize au matin, la même députation revint au Temple et dit au Roi, que M. *Target* avoit refusé d'être son Conseil, que l'on avoit

envoyé chercher M. *Tronchet*, et que sans doute il viendroit dans la journée ; elle lui fit ensuite lecture de plusieurs lettres adressées à la Convention par MM. *Bourdat*, *Huet*, *Guillaume* & *Lamoignon de Malesherbes*, ancien premier-Président de la Cour des Aides de Paris, et depuis Ministre de la Maison du Roi. La lettre de M. de *Malesherbes* étoit conçue en ces termes.

" *Paris, le onze Décembre*, 1792.

" Citoyen Président, j'ignore si la Convention donnera à Louis " XVI. un Conseil pour le défendre, et si elle lui en laisse le choix ; " dans ce cas là, je désire que Louis XVI. sache que, s'il me choisit " pour cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer. Je ne vous de- " mande pas de faire part à la Convention de mon offre, car je suis " bien éloigné de me croire un personnage assez important pour " qu'elle s'occupe de moi ; mais j'ai été appellé deux fois au Con- " seil de celui qui fut mon Maitre, dans le tems que cette fonction " étoit ambitionée par tout le monde ; je lui dois le même service, " lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse ; " si je connoissois un moyen possible pour lui faire connoître mes " dispositions, je ne prendrois pas la liberté de m'adresser à vous. " J'ai pensé que, dans la place que vous occupez, vous aviez plus de " moyens que personne pour lui faire passer cet avis. Je suis avec " respect, (Signé) *Lamoignon de Malesherbes*."

Sa Majesté répondit à la députation : " Je suis sensible aux of- " fres que me font les personnes qui demandent à me servir de Con- " seil ; et je vous prie de leur en témoigner ma reconnoissance ; j'ac- " cepte M. de *Malesherbes* pour mon Conseil ; si M. *Tronchet* ne " peut me prêter ses services, je me concerterai avec M. de *Males-* " *herbes* pour en choisir un autre."

Le quatorze Décembre, M. *Tronchet* eut une conférence avec le Majesté, comme le permettoit le décret. Le même jour M. de *Malesherbes* fut introduit à la Tour ; le Roi courut au devant de ce vé- nérable vieillard, qu'il serra tendrement dans ses bras, et cet ancien Ministre fondit en larmes à la vue de son Maitre ; soit qu'il se rappelât les premières années de son règne, soit plutôt qu'il n'envisageât dans ce moment que l'homme vertueux aux prises avec le malheur. Comme le Roi avoit la permission de conférer avec ses Conseils en particulier, il ferma la porte de sa chambre, afin qu'ils pussent plus librement s'entretenir. M. de *Malesherbes*, Un Municipal m'en ayant témoigné, m'ordonna de l'ouvrir et me défendit de la fermer à l'avenir ; je n'ouvris la porte, mais Sa Majesté étoit déjà dans la Tourelle qui lui servoit de cabinet.

Le Roi et M. de *Malesherbes* parlèrent trop haut dans cette pre- mière conférence. Les Commissaires qui étoient dans la chambre prêtèrent l'oreille à leur conversation et purent l'entendre. M. de

Malesherbes

Malesherbes étoit forti, je rendis compte à la Majesté de la défense qui m'avoit été faite par le Municipal, et de l'attention avec laquelle les Commissaires avoient écouté la conférence ; je la suppliai de fermer elle-même la porte de sa chambre, quand elle seroit avec ses Conseils ; ce qu'elle fit.

Le quinze, le Roi reçut la réponse relative à sa famille. Le décret portoit en substance ; " que la Reine et Madame Elisabeth ne " communiqueroient point avec le Roi pendant le cours du procès ; " que ses enfans viendroient près de lui s'il le désiroit, mais à condi- " tion qu'ils ne pourroient plus voir leur Mère ni leur Tante, qu'après le dernier interrogatoire." Aussitôt qu'il me fut possible de parler au Roi en particulier, je lui demandai ses ordres. " Vous voyez, me dit le Roi, la cruelle alternative où ils viennent de me placer, je ne puis me résoudre à avoir mes enfans avec moi ; pour ma fille, cela est impossible, et pour mon fils, je sens que la chaleur grimpe la Reine en éprouveroit : il faut donc consentir à ce nouveau sacrifice." Sa Majesté m'ordonna une seconde fois de transporter le lit du jeune Prince ; ce que j'exécutai sur le champ. Je gardai son linge et ses habits ; et tous les deux jours j'envoyois ce qui lui étoit nécessaire, comme je l'avois convenu avec Madame Elisabeth.

Le soir, à quatre heures après dîner, il vint une autre députation de quatre Membres de la Convention, *Valazé*, *Carbon*, *Grandpré* et *Duprat*, faisant partie de la *Commission des vingt et un*, nommée pour examiner le procès du Roi. Ils étoient accompagnés d'un Secrétaire, d'un Huissier et d'un Officier de la Garde de la Convention ; ils apportoient au Roi son acte d'accusation, et les pièces relatives à ses preuves ; la plûpart trouvées aux Thuilleries dans une armoire secrette de l'appartement de Sa Majesté, nommée par le Ministre *Roland*, *Armoire de fer*.

La lecture de ces pièces, au nombre de cent sept, dura depuis quatre heures jusqu'à minuit ; toutes furent lues et paraphées par le Roi ainsi qu'une copie de chacune d'elles qu'on laissa entre ses mains. Le Roi étoit assis à une grande table, M. *Tronchet* à côté, les députés vis-à-vis. Après la lecture de chaque pièce, *Valazé* demandoit au Roi ; " Avez vous connoissance ?" &c. Il répondoit oui ou non sans autre explication. Un autre député les lui faisoit signer, ainsi que la copie qu'un troisième proposoit de lui lire chaque fois, ce dont Sa Majesté le dispensoit toujours. Le quatrième faisoit l'appel des pièces par liasses et par numéros, et le Secrétaire les enregistroit, à mesure qu'elles étoient remises au Roi.

Sa Majesté interrompit la séance pour demander aux Conventionnels, s'ils vouloient souper ; ils y consentirent ; je leur fis servir une volaille froide et quelques fruits, dans la salle à manger. M. *Tronchet*

ne voulut rien accepter, et resta seul avec le Roi dans la chambre.

Un Municipal nommé *Mercereau* alors tailleur de pierres et ci-devant Président de la Commune de Paris, quelque porteur de chaises à Versailles avant la Révolution, se trouvoit ce jour là de garde au Temple, pour la première fois. Il étoit vêtu de son habit de travail en lambeaux avec un très mauvais chapeau rond, un tablier de peau et son écharpe aux trois couleurs; cet homme avoit affecté de s'étendre auprès du Roi dans un fauteuil, tandis que sa Majesté étoit sur une chaise; il croyoit, le chapeau sur la tête, ceux qui lui adressoient la parole; les membres de la Convention en furent étonnés, et pendant qu'ils soupiroient, l'un d'eux me fit plusieurs questions sur *Mercereau*, et sur la manière dont la Municipalité traitoit le Roi. J'allois répondre lorsque un autre Commissaire dit à ce Conventionel de cesser les questions, qu'il étoit défendu de me parler, et qu'on lui donneroit à la Chambre du Conseil tous les détails qu'il pourroit désirer. Le Député craignant de s'être compromis ne répliqua rien.

On reprit l'interrogatoire. Dans le nombre des pièces qu'on lui présentoit, Sa Majesté aperçut la déclaration qu'elle fit à son retour de Varennes, lorsque MM. *Trimbet*, *Barnave* et *Duport* furent nommés par l'Assemblée Constituante pour la recevoir. Cette déclaration étoit signée du Roi et des députés. "Vous reconnoissez cette "pièce pour authentique, dit le Roi à M. *Treilhard*, voilà votre signature."

Quelques unes des liasses renfermoient des projets de Constitution apostillés de la main de Sa Majesté; plusieurs de ces notes étoient écrites avec de l'encre, d'autres avec un crayon; on présenta aussi au Roi des régistres de la police dans lesquels étoient des dénonciations faites et signées par des serviteurs de sa Majesté: cette ingratitude parut l'affecter beaucoup. Les délateurs n'avoient feint de rendre compte de ce qui se passoient chez le Roi ou chez la Reine au Château des Thuilleries, que pour donner plus de vraisemblance à leurs calomnies.

Lorsque la députation fut sortie, le Roi prit quelque nourriture et se coucha, sans se plaindre de la fatigue qu'il avoit éprouvée. Il me demanda seulement si l'on avoit retardé le souper de Sa Famille; sur ma réponse négative, "j'aurois craint, dit-il, que ce retard ne lui eût "donné de l'inquiétude." Il eût même la bonté de me faire un reproche, de ce que je n'avois pas soupé avant lui.

Quelques jours après, les quatre députés membres de la *Commission des vingt et un* revinrent au Temple. Ils firent lecture au Roi de cinquante et une nouvelles pièces qu'il signa et paraphe, comme des précédentes; ce qui faisoit en tout, cent cinquante-huit piéces dont on lui fit les copies.

Depuis

Depuis le quatorze jusqu'au vingt-six Décembre, le Roi vit régulièrement ses Conseils : ils venoient à cinq heures du soir et se retiroient à neuf. M. *de Sèze* leur fut adjoint. Tous les matins, M. *de Malesherbes* apportoit à sa Majesté les papiers nouvelles, et les opinions imprimées des députés relatives à son procès. Il préparoit le travail de chaque soirée, et restoit avec Sa Majesté une heure ou deux. Le Roi daignoit souvent me donner à lire quelques unes de ces opinions, et me disoit ensuite : " Comment trouvez-vous l'opinion d'un " tel ?"——" Je manque de termes pour exprimer mon indigna- " tion, répondois-je à sa Majesté : mais vous, Sire ! comment pou- " vez vous lire tout cela sans horreur ?"——" Je vois jusqu'où va " la méchanceté des hommes, me disoit le Roi, et je ne croyois pas " qu'il s'en trouvât de semblables." Sa Majesté ne se couchoit jamais sans avoir lu ces différentes pièces, et pour ne pas compromettre M. *de Malesherbes*, elle avoit ensuite la précaution de les brûler elle-même dans le poêle de son cabinet.

J'avois déjà trouvé un moment favorable pour parler à *Turgi*, et pour le charger de faire passer à Madame Elizabeth des nouvelles du Roi. *Turgi* me prévint le lendemain que cette Princesse en lui rendant sa serviette après le dîner, lui avoit glissé un petit papier écrit avec des piqûres d'épingle, par lequel elle me disoit de prier le Roi de lui écrire un mot de sa main. Le même soir je fis part à sa Majesté du désir de Madame Elizabeth. Comme on lui avoit donné du papier et de l'encre depuis le commencement de son procès, le Roi écrivit à sa sœur un billet décacheté, en me disant qu'il ne contenoit rien qui pût me compromettre, et que j'en prisse lecture. Sur ce dernier point, je suppliai Sa Majesté de me dispenser pour la première fois de lui obéir.

Le lendemain je remis le billet à *Turgi* qui me rapporta la réponse dans un peloton de fil qu'il jetta sous mon lit en passant près de la porte de ma chambre. Sa Majesté vit avec beaucoup de plaisir que ce moyen d'avoir des nouvelles de sa Famille eût réussi ; je lui observai qu'il étoit facile de continuer cette correspondance. Le Roi me remettoit les billets, j'avois soin d'en diminuer le volume et de les couvrir de fil de coton ; *Turgi* les trouvoit dans l'armoire où étoient les assiettes pour le service de la table, et se servoit de différens moyens pour me rendre les réponses ; lorsque je les donnois au Roi, il me disoit toujours avec bonté : " Prenez garde, c'est trop vous exposer."

La bougie que me faisoient remettre les Commissaires étoit en paquets ficelés. Lorsque j'eus de la ficelle en assez grande quantité, j'annonçai au Roi qu'il ne tenoit qu'à lui de donner plus d'activité à sa correspondance, en faisant passer une partie de cette ficelle à Madame Elizabeth, qui étoit logée au dessus de moi, et dont la fenêtre répondoit perpendiculairement à celle d'un petit corridor qui communiquoit

à ma chambre. La Princesse pendant la nuit pouvoit attacher ses lettres à cette ficelle et les laisser glisser jusqu'à la fenêtre qui étoit au-dessous de la sienne. Un abat-jour en forme de hotte, placé à chaque fenêtre ne permettoit pas de craindre que les lettres pussent tomber dans le jardin ; le même moyen pouvoit servir à la Princesse pour recevoir des réponses. On pouvoit aussi attacher à la ficelle un peu de papier et d'encre dont les Princesses étoient privées. " Voilà un " bon projet, me dit Sa Majesté, nous en ferons usage, si celui dont " nous nous sommes servis jusqu'aujourd'hui devient impraticable." Effectivement le Roi l'employa dans la suite. Il attendoit toujours huit heures du soir pour l'exécution de cette correspondance ; alors je fermois la porte de ma chambre et celle du corridor, je causois avec les Commissaires de la Commune, ou je les engageois à jouer pour détourner leur attention.

Ce fut dans ce tems que *Marchand*, garçon servant, père de famille, qui venoit de recevoir ses appointemens de deux mois, montant à la somme de deux cents livres, fut volé dans le Temple ; cette perte étoit considérable pour lui. Le Roi qui avoit remarqué sa tristesse, en ayant appris la cause, me dit de remettre à *Marchand* la somme de deux cents livres, en lui recommandant de n'en parler à personne, surtout qu'il ne cherchât pas à le remercier, car ajouta-t'il il se perdroit. *Marchand* fut sensible au bienfait de Sa Majesté, mais il le fut encore plus à la défense de lui en témoigner sa reconnoissance.

Depuis sa séparation d'avec la Famille Royale, le Roi refusa constamment de descendre dans le jardin ; quand on lui en faisoit la proposition, il répondoit : " Je ne peux me résoudre à sortir seul : la " promenade ne m'étoit agréable, qu'autant que j'en jouissois avec " ma Famille." Mais quoique éloigné des objets chers à son cœur, quoique certain de sa destinée, il ne laissoit échapper ni plaintes, ni murmures ; il avoit déjà pardonné à ses oppresseurs. Chaque jour il puisoit dans son cabinet de lecture les forces qui soutenoient son courage ; en sortoit-il ? c'étoit pour se livrer aux détails d'une vie toujours uniforme, mais toujours embellie par une foule de traits de bonté. Il daignoit me traiter comme si j'avois été plus que son serviteur ; il traitoit les Municipaux de garde auprès de la personne, comme s'il n'avoit pas eu à s'en plaindre, et causoit avec eux, comme autrefois avec ses sujets. C'étoit des objets relatifs à leur état, qu'il les entretenoit, de leur famille, de leurs enfans, des avantages et des devoirs de leurs professions. Ceux qui l'entendoient étoient étonnés de la justesse de ses remarques, de la variété de ses connoissances, et de la manière dont elles étoient classées dans sa mémoire. Ses conversations n'avoient pas pour but de le distraire de ses maux ; sa sensibilité étoit vive et profonde, mais sa résignation étoit encore supérieure à ses malheurs.

Le

Le Mercredi dix-neuf Decembre, on apporta comme à l'ordinaire le déjeûner du Roi ; ne pensant pas aux quatre tems, je le lui présentai ; " C'eſt aujourd'hui jour de jeûne, me dit ce Prince." Je rapportai le déjeûner dans la ſalle.—" A l'exemple de votre Maître, " vous jeûnerez ſans doute auſſi "—me dit d'un ton railleur un Municipal (*Dorat de Cubières*)—" Non, Monſieur, j'ai beſoin aujourd'- " hui de déjeuner," lui répondis-je. Quelques jours après Sa Majeſté me donna à lire un journal que lui avoit apporté M. *de Malesherbes*, et où ſe trouvoit cette anecdote entièrement défigurée. " Li- " ſez, me dit le Roi, vous verrez qu'on vous traite de malicieux ; " ils auroient ſans doute mieux aimé pouvoir vous traiter d'hypocrite."

Le même jour dix-neuf, le Roi me dit à ſon dîner devant trois ou quatre Municipaux ; " Il y a quatorze ans que vous avez été plus " matinal qu'aujourd'hui." Je compris auſſitôt Sa Majeſté. " C'étoit " le jour où naquit ma fille, continua le Roi. Aujourd'hui, ſon jour " de naiſſance, répéta-t-il avec attendriſſement, et être privé de la " voir !...." Quelques larmes coulèrent de ſes yeux, et il regna pour un moment un ſilence reſpectueux.

Madame Royale ayant déſiré un almanach dans la forme du petit Calendrier de la Cour, le Roi me chargea de l'acheter, et de faire emplette pour lui de l'Almanach de la République, qui avoit remplacé l'Almanach Royal ; il le parcouroit ſouvent et en notoit les noms avec un crayon.

Le Roi devoit bientôt paroître pour la ſeconde fois à la barre de la Convention. Il n'avoit pu ſe faire la barbe depuis qu'on avoit enlevé ſes raſoirs, et il en ſouffroit beaucoup, ce qui le forçoit de ſe laver le viſage pluſieurs fois le jour avec de l'eau fraîche. Le Roi me dit de me procurer des ciſeaux ou un raſoir, mais qu'il ne vouloit pas en parler lui même aux Municipaux. Je pris la liberté de lui obſerver que s'il paroiſſoit ainſi à l'Aſſemblée, le peuple verroit au moins avec quelle barbarie en agiſſoit le Conſeil Général. " Je ne dois pas, me " répondit Sa Majeſté, chercher à intéreſſer ſur mon ſort." Je m'adreſſai aux Commiſſaires, et la Commune décida le lendemain qu'on rendroit les raſoirs du Roi, mais qu'il ne pourroit s'en ſervir qu'en préſence de deux Municipaux.

Les trois jours qui précédèrent *Noël*, le Roi écrivit plus qu'à l'ordinaire ; on avoit alors le projet de le faire reſter aux Feuillans un jour ou deux pour le juger ſans déſemparer. On m'avoit même donné ordre de me préparer à le ſuivre, et de diſpoſer ce qui pourroit lui être néceſſaire, mais ce plan fut changé. Ce fut le jour de *Noël*, que ſa Majeſté écrivit ſon teſtament ; je l'ai lu et copié, à l'époque où il fut remis au Conſeil du Temple ; il étoit écrit en entier de la main du Roi, avec quelques ratures. Je crois devoir rapporter ici ce monument déjà céleſte de ſon innocence et de ſa piété.

" AU

« AU nom de la très Sainte Trinité, du Père et du Fils et du Saint Esprit. Aujourd'hui vingt-cinquième jour de Décembre, mil sept cent quatre-vingt-douze, moi, Louis XVI. du nom, Roi de France, étant depuis plus de quatre mois renfermé avec ma Famille dans la Tour du Temple à Paris, par ceux qui étoient mes sujets, et privé de toute communication quelconque, même, depuis le onze du courant, avec ma Famille ; de plus, impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue, à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyens dans aucune loi existante, n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées, et auquel je puisse m'adresser ; Je déclare ici en sa présence, mes dernières volontés et mes sentimens.

« Je laisse mon ame à Dieu mon Créateur ; je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites, mais par ceux de notre Seigneur Jésus-Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu son Père, pour nous autres hommes, quelque indignes que nous en fussions et moi le premier.

« Je meurs dans l'union de notre Sainte Mère, l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, qui tient ses pouvoirs par une succession non interrompue de Saint Pierre, auquel Jésus-Christ les avoit confiés.

« Je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le Simbole et les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, les Sacremens et les Mystères, tels que l'Eglise Catholique les enseigne et les a toujours enseignés. Je n'ai jamais prétendu me rendre juge dans les différentes manières d'expliquer les dogmes qui déchirent l'Eglise de Jésus Christ, mais je m'en suis rapporté et rapporterai toujours, si Dieu m'accorde vie, aux décisions que les Supérieurs Ecclésiastiques, unis à la Sainte Eglise Catholique, donnent et donneront ; conformément à la discipline de l'Eglise suivie depuis Jésus-Christ.

« Je plains de tout mon cœur nos frères qui peuvent être dans l'erreur ; mais je ne prétends pas les juger, et je ne les aime pas moins tous en Jésus Christ, suivant ce que la charité Chrétienne nous enseigne. Je prie Dieu de me pardonner tous mes péchés ; j'ai cherché à les connoître scrupuleusement, et à les détester et à m'humilier en sa présence. Ne pouvant me servir du Ministère d'un Prêtre Catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite, et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fût contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance de l'Eglise Catholique, à laquelle je suis toujours resté sincèrement uni de cœur. Je prie Dieu de recevoir la ferme résolution où je suis, s'il m'accorde vie, de me servir aussitôt que je pourrai, du Ministère d'un Prêtre Catholique, pour m'accuser de tous mes péchés et recevoir le Sacrement de Pénitence.

« Je

« Je prie tous ceux que je pourrois avoir offenſés, par inadvertance, (car je ne me rappelle pas d'avoir fait ſciemment aucune offenſe à perſonne,) ou ceux à qui j'aurois pu avoir donné de mauvais exemples ou des ſcandales, de me pardonner le mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait : je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes, pour obtenir de Dieu le pardon de mes péchés.

« Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ſe ſont faits mes ennemis, ſans que je leur en aie donné aucun ſujet, et je prie Dieu de leur pardonner, de même qu'à ceux qui par un faux zèle, ou par un zèle mal-entendu, m'ont fait beaucoup de mal.

« Je recommande à Dieu, ma femme et mes enfans, ma ſœur, mes tantes, mes frères et tous ceux qui me ſont attachés par le lien du ſang ou par quelqu'autre manière que ce puiſſe être ; je prie Dieu particulierement, de jetter des yeux de miſéricorde ſur ma femme, mes enfans et ma ſœur qui ſouffrent depuis longtems avec moi ; de les ſoutenir par ſa grace, s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils reſteront dans ce monde périſſable.

« Je recommande mes enfans à ma femme ; je n'ai jamais douté de ſa tendreſſe maternelle pour eux ; je lui recommande ſurtout d'en faire de bons Chretiens et d'honnêtes hommes, de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde-ci (s'ils ſont condamnés à les éprouver) que comme des biens dangereux et périſſables, et de tourner leurs regards vers la ſeule gloire ſolide et durable de l'éternité ; je prie ma ſœur de vouloir continuer ſa tendreſſe à mes enfans et de leur tenir lieu de Mère, s'ils avoient le malheur de perdre la leur.

« Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle ſouffre pour moi, et les chagrins que je pourrois lui avoir donnés, dans le cours de notre union ; comme elle peut être ſûre que je ne garde rien contre elle, ſi elle croyoit avoir quelque choſe à ſe reprocher.

« Je recommande bien vivement à mes enfans, après ce qu'ils doivent à Dieu qui doit marcher avant tout, de reſter toujours unis entre eux, ſoumis et obéiſſans à leur mère, et reconnoiſſans de tous les ſoins et les peines qu'elle ſe donne pour eux, et en mémoire de moi. Je les prie de regarder ma ſœur comme une ſeconde mère.

« Je recommande à mon fils, s'il avoit le malheur de devenir Roi, de ſonger qu'il ſe doit tout entier au bonheur de ſes concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout reſſentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve : qu'il ne peut faire le bonheur des peuples, qu'en régnant ſuivant les loix ; mais en même tems qu'un Roi ne peut les faire reſpecter, et faire le bien qui eſt dans ſon cœur qu'autant qu'il a l'autorité néceſſaire, et qu'autrement étant lié dans ſes opérations et n'inſpirant point de reſpect, il eſt plus nuiſible qu'utile.

" Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étoient attachées, autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés : de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfans ou les parens de ceux qui ont péri pour moi, et ensuite de ceux qui sont malheureux pour moi.

" Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étoient attachées, qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devoient, et qui ont même montré de l'ingratitude, mais je leur pardonne ; (souvent dans les momens de trouble et d'effervescence, on n'est pas le maître de soi) et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leur malheur.

" Je voudrois pouvoir témoigner ici ma reconnoissance à ceux qui m'ont montré un attachement véritable et désintéressé : d'un côté, si j'ai été sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté de gens à qui je n'avois jamais témoigné que des bontés, à eux ou à leurs parens ou amis ; de l'autre, j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montré : je les prie d'en recevoir tous mes remercimens. Dans la situation où sont encore les choses, je craindrois de les compromettre, si je parlois plus explicitement ; mais je recommande spécialement à mon fils, de chercher les occasions de pouvoir les reconnoître.

" Je croirois calomnier cependant les sentimens de la nation, si je ne recommandois ouvertement à mon fils MM. de *Chamilly* et *H.* que leur véritable attachement pour moi avoit portés à s'enf... avec moi dans ce triste séjour, et qui ont pensé en être les malh... reuses victimes. Je lui recommande aussi *Cléry*, des soins duquel j'ai eu tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi ; comme c'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie Messieurs de la Commune de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres petits effets qui ont été déposés au Conseil de la Commune.

" Je pardonne encore très-volontiers à ceux qui me gardoient, les mauvais traitemens et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi ; j'ai trouvé quelques ames sensibles et compatissantes ; que celles-là jouissent dans leur cœur, de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser !

" Je prie MM. *de Malesherbes*, *Tronchet* et *de Sèze*, de recevoir ici tous mes remercimens, et l'expression de ma sensibilité, pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi.

" Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paroître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.

" Fait double à la Tour du Temple le vingt cinq Décembre mil sept cent quatre-vingt douze.

(Signé) " LOUIS."

Le

Le vingt-six Décembre, le Roi fut conduit pour la seconde fois à la barre de l'Assemblée ; j'en avois fait prévenir la Reine, pour que le bruit des tambours et le mouvement des troupes, ne l'effrayassent pas. Sa Majesté partit à dix heures du matin, et revint à cinq heures du soir, toujours sous la surveillance de *Chambon* et de *Santerre*. MM. *de Malesherbes*, *de Sèze*, et *Tronchet* vinrent le même soir au moment où le Roi sortoit de table ; il leur offrit de prendre quelques rafraichissemens ; M. de *Sèze* fut le seul qui accepta. Sa Majesté lui témoigna sa reconnoissance des soins qu'il s'étoit donnés pour prononcer son discours ; ces Messieurs passèrent ensuite dans son cabinet.

Le lendemain Sa Majesté daigna me remettre elle-même sa défense imprimée, après avoir demandé aux Municipaux si elle pouvoit me la donner sans inconvénient. Le Commissaire *Vincent*, entrepreneur de bâtimens, qui a rendu à la Famille Royale tous les services qui dépendoient de lui, se chargea d'en porter secrètement un exemplaire à la Reine ; il profita du moment où le Roi le remercioit de ce petit service pour lui demander quelque chose qui lui eût appartenu ; Sa Majesté détacha sa cravatte et lui en fit présent. Une autre fois elle donna ses gants à un autre Municipal qui désira les avoir par le même motif. Même aux yeux de plusieurs de ses gardiens, déjà ses dépouilles étoient sacrées.

Le premier Janvier, j'approchai du lit du Roi, et lui demandai à voix basse la permission de lui présenter mes vœux les plus ardens pour la fin de ses malheurs. " Je reçois vos souhaits, me dit-il, avec affection," en me tendant une de ses mains, que je baisai et arrosai de mes larmes. Aussitôt qu'il fut levé, il pria un Municipal d'aller de sa part savoir des nouvelles de sa famille et de lui présenter ses souhaits pour la nouvelle année. Les Municipaux furent émus par le ton dont ces paroles si déchirantes, relativement à la situation où étoit le Roi, furent prononcées. " Pourquoi, me dit l'un d'eux, lorsque " le Roi fut rentré dans sa chambre, ne demande-t-il pas à voir sa " famille ? à présent que les interrogatoires sont terminés, cela ne " souffriroit aucune difficulté : c'est à la Convention qu'il faudroit " s'adresser." Le Municipal qui étoit allé chez la Reine rentra, et annonça à Sa Majesté que la Famille la remercioit de ses vœux, et lui adressoit les siens. " Quel jour de nouvelle année, dit le " Roi !"

Le même soir, je pris la liberté de lui observer que j'étois presque certain du consentement de la Convention, si Sa Majesté demandoit qu'il lui fût permis de voir sa Famille. " Dans quelques jours me " dit le Roi, ils ne me refuseront pas cette consolation, il faut at- " tendre."

Plus le moment du jugement approchoit, si l'on peut donner ce nom à la procédure que l'on faisoit subir au Roi, plus mes craintes

et

& mes angoiſſes augmentoient ; je faiſois mille queſtions aux Municipaux, et tout ce que j'en apprenois ajoutoit à mes terreurs. Ma femme venoit me voir toutes les ſemaines, et me rendoit un compte exacte de ce qui ſe paſſoit dans Paris. L'opinion publique paroiſſoit toujours favorable au Roi : elle ſe manifeſta même avec éclat au Théâtre François et à celui du Vaudeville. On repréſentoit au premier *l'Ami des Loix* : toutes les alluſions au procès de ſa Majeſté furent ſaiſies et applaudies, avec tranſport. Au Vaudeville, un des perſonnages dans la *Chaſte Suſanne*, diſoit aux deux vieillards : " Comment " pouvez-vous être accuſateurs et juges tout enſemble ?" Le public fit répéter pluſieurs fois ce paſſage. Je remis au Roi un exemplaire de l'*Ami des Loix*. Je lui diſois ſouvent, et j'étois preſque parvenu à le croire moi-même, que les membres de la Convention, oppoſés les uns aux autres, ne prononceroient que la peine de la réclusion ou de la déportation. " Puiſſent-ils, me répondit ſa Majeſté, " avoir cette modération pour ma famille! je n'ai de craintes que pour " elle."

Quelques perſonnes me firent prévenir par ma femme qu'une ſomme conſidérable, dépoſée chez M. *Parijeau*, rédacteur de la *Feuille du Jour* étoit à la diſpoſition du Roi, qu'on me prioit de demander ſes ordres, et que cette ſomme ſeroit remiſe entre les mains de M. *de Malesherbes*, ſi Sa Majeſté le déſiroit. J'en rendis compte au Roi. " Remerciez bien ces perſonnes de ma part, me répondit-il ; " je ne peux accepter leurs offres généreuſes ; ce ſeroit les expoſer. Je le priai d'en parler au moins à M. *de Malesherbes*, ce qu'il me promit.

La correſpondance de Leurs Majeſtés continuoit toujours. Le Roi inſtruit que Madame Royale étoit malade, fut très-inquiet pendant quelques jours. La Reine, après bien des ſollicitations, obtint qu'on fît entrer au Temple M. *Brunier* médecin des enfans de France ; cette nouvelle parut le tranquilliſer.

Le Mardi quinze Janvier, veille du jugement du Roi, ſes Conſeils vinrent comme de coutume. MM. *de Sèze* et *Tronchet* prévinrent Sa Majeſté de leur abſence pour le lendemain.

Le matin du Mercredi Seize, M. *de Malesherbes* reſta aſſez longtems avec le Roi et dit à Sa Majeſté, en ſortant, qu'il viendroit lui rendre compte de l'appel nominal, auſſitôt qu'il en auroit le réſultat ; mais la ſéance s'étant prolongée fort avant dans la nuit, ce ne fut que le dix-ſept au matin qu'on prononça le décret.

Le même jour ſeize, à ſix heures du ſoir, quatre Municipaux entrèrent dans la chambre et lurent au Roi un arrêté de la Commune portant en ſubſtance : " qu'il ſeroit gardé à vue jour et nuit par les " dits quatre Municipaux, et que deux d'entre eux paſſeroient la nuit " à côté de ſon lit." Le Roi demanda ſi ſon jugement étoit prononcé ;

cé ; l'un d'eux *(du Roure)* commença par s'asseoir dans le fauteuil de Sa Majesté qui étoit resté debout ; il répondit ensuite qu'il ne s'inquiétoit pas de ce qui se passoit à la Convention, que cependant il avoit entendu dire, qu'on en étoit encore à l'appel nominal. Quelques momens après, M. *de Malesherbes* entra, et annonça au Roi que l'appel nominal n'étoit pas encore terminé.

Le feu prit dans ce moment à la cheminée d'une chambre où logeoit le porteur de bois au Palais du Temple. Un rassemblement assez considérable de peuple entra dans la Cour. Un Municipal vint tout effrayé dire à M. *de Malesherbes* de se retirer sur le champ. M. *de Malesherbes* sortit après avoir promis au Roi de revenir l'instruire de son jugement. " Quelle est la cause de votre frayeur demandai-je à " ce Commissaire ?—" On a mis le feu au Temple, me dit-il ; on " l'a mis exprès pour sauver *Capet* dans le tumulte ; mais je viens de " faire environner les murs par une forte garde." Bientôt on apprit que le feu étoit éteint, et que c'étoit un simple accident.

Le Jeudi dix-sept Janvier, M. *de Malesherbes* entra vers les neuf heures du matin ; j'allai au devant de lui. " Tout est perdu, me " dit-il, le Roi est condamné." Le Roi qui le vit arriver, se leva pour le recevoir. Ce Ministre se précipita à ses pieds : il étoit étouffé par ses sanglots, et fut plusieurs momens sans pouvoir parler. Le Roi le releva et le serra contre son sein avec affection. M. *de Malesherbes* lui apprit le décrêt de condamnation à la mort ; le Roi ne fit aucun mouvement qui annonçât de la surprise ou de l'émotion : il ne parut affecté que de la douleur de ce respectable vieillard, et chercha même à le consoler.

M. *de Malesherbes* rendit compte à Sa Majesté du résultat de l'appel nominal. Dénonciateurs, parens, ennemis personnels, laïcs, ecclésiastiques, députés absens, tous avoient opiné, et malgré cette violation de toutes les formes, ceux qui avoient prononcé la mort, les uns comme mesure politique, les autres prétendant que le Roi étoit coupable, n'avoient obtenu qu'une majorité de *cinq voix* : plusieurs députés n'avoient voté la mort qu'avec sursis. On avoit ordonné un second appel nominal sur cette question ; et il étoit à présumer que les voix de ceux qui vouloient retarder l'exécution du Régicide, joints aux suffrages qui n'étoient pas pour la peine capitale, formeroient la majorité. Mais aux portes de l'Assemblée, des assassins devoués au Duc d'*Orléans* et à la députation de Paris, effrayoient de leurs cris, menaçoient de leurs poignards quiconque refuseroit d'être leur complice : et soit stupeur, soit indifférence, la capitale ou n'ôsa, ou ne voulut rien entreprendre, pour sauver son Roi.

M. *de Malesherbes* se disposoit à sortir ; le Roi obtint de l'entretenir en particulier ; il le conduisit dans son cabinet, en ferma la porte, et resta environ une heure seul avec lui. Sa Majesté le reconduisit

jusqu'à la porte d'entrée, lui recommanda encore de venir de bonne heure le soir, et de ne point l'abandonner dans ses derniers momens. " La douleur de ce bon vieillard m'a vivement ému," me dit le Roi, en rentrant dans sa chambre où je l'attendois.

Depuis l'entrée de M. *de Malesherbes*, un tremblement universel s'étoit emparé de moi : je préparai cependant tout ce qui étoit nécessaire pour que le Roi pût se raser. Il le mit le savon lui-même ; debout et en face, je tenois son bassin. Forcé de concentrer ma douleur, je n'avois pas encore ôsé jetter les yeux sur mon malheureux Maître ; je le fixai par hazard et mes larmes coulèrent malgré moi. Je ne sais si l'état où je me trouvois rappella au Roi sa position, mais une pâleur subite parut sur son visage ; son nez et ses oreilles blanchirent tout à coup. A cette vue mes genoux se dérobèrent sous moi ; le Roi qui s'apperçut de ma défaillance, me prit les deux mains, les serra avec force, et me dit à demi-voix ; " Allons, plus de courage." Il étoit observé, un langage muet lui peignit toute mon affliction ; il y parut sensible : son visage se ranima, il se rasa avec tranquillité ; ensuite je l'habillai.

Sa Majesté resta dans sa chambre jusqu'à l'heure de son diner, occupé à lire ou à se promener. Dans la soirée je le vis aller du côté du cabinet, et je l'y suivis, sous prétexte qu'il pouvoit avoir besoin de mon service. " Vous avez, me dit le Roi, entendu le récit de mon " jugement ?——" Ah ! Sire, lui dis-je, espérez un sursis ; M. *de* " *Malesherbes* ne croit pas qu'on le refuse."——" Je ne cherche " aucun espoir, me répondit le Roi, mais je suis bien affligé de ce " que Monsieur d'*Orleans* mon parent, a voté ma mort ; lisez cette " liste." Il me remit alors la liste de l'appel nominal qu'il tenoit à la main. " Le public, lui dis-je murmure hautement : *Dumourier* est " à Paris ; on dit qu'il est porteur du vœu de son armée contre le " procès que l'on a fait à votre Majesté. Le peuple est révolté de " l'infâme conduite de Monsieur d'*Orleans*. Le bruit se répand aussi " que les Ministres des Puissances étrangères vont se réunir pour " aller à l'Assemblée. Enfin l'on assure que les Conventionnels " craignent une émeute populaire."——" Je serois bien fâché qu'elle " eût lieu, répondit le Roi, il y auroit de nouvelles victimes. Je ne " crains pas la mort, ajouta ce Prince, mais je ne puis envisager, " sans frémir, le sort cruel que je vais laisser après moi à ma famille, " à la Reine, à nos enfans. . . Et ces fidèles serviteurs qui ne m'ont " point abandonné, ces vieillards qui n'avoient d'autres moyens pour " subsister que les modiques pensions que je leur faisois, qui va les " secourir ? je vois le peuple livré à l'anarchie, devenir la victime de " toutes les factions, les crimes se succéder, de longues dissentions " déchirer la France "—Puis après un moment de silence ; " Oh ! " mon Dieu ! étoit-ce là le prix que je devois recevoir de tous mes " sacrifices ?

" sacrifices ! n'avois-je pas tout tenté pour assurer le bonheur des " François !" En prononçant ces paroles, il me serroit les mains ; pénétré d'un saint respect, j'arrosai les siennes de mes larmes : il me fallut le quitter en cet état. Le Roi attendit vainement M. *de Malesherbes*. Le soir il me demanda s'il s'étoit présenté ; j'avois fait la même question aux Commissaires, tous m'avoient répondu que non.

Le Vendredi dix-huit, le Roi ne reçut aucune nouvelle de M. *de Malesherbes*, il en fut très-inquiet. Un ancien Mercure de France étant tombé sous sa main, il y lut un logogryphe qu'il me donna à deviner ; j'en cherchai le mot inutilement. — "Comment, vous ne le trouvez pas ? " il m'est pourtant bien applicable dans ce moment, me " dit-il, le mot est *sacrifice*." Le Roi m'ordonna de chercher dans la bibliothèque, le volume de l'Histoire d'Angleterre où se trouve la mort de Charles I. ; il en fit la lecture les jours suivans. J'appris, à cette occasion, que sa Majesté avoit lu deux cents cinquante volumes, depuis son entrée au Temple. Le soir, je pris la liberté de lui observer qu'elle ne pouvoit être privée de ses Conseils, que par un décret de la Convention, et qu'elle devroit demander qu'on leur permît d'entrer dans la Tour. " Attendons jusqu'à demain, me répondit " le Roi."

Le Samedi dix-neuf, à neuf heures du matin, un Municipal nommé *Gobeau* entra un papier à la main ; il étoit accompagné du Concierge de la Tour nommé *Mathey* qui portoit une écritoire. Le Municipal dit au Roi qu'il avoit ordre d'inventorier les meubles et autres effets. Sa Majesté me laissa avec lui et se retira dans sa Tourelle. Alors sous le prétexte d'un inventaire, le Municipal se mit à fouiller avec le soin le plus minutieux, pour être certain, disoit-il, qu'aucune arme, ni instrument tranchant n'avoient été cachés dans la chambre de sa Majesté. Il restoit à fouiller un petit bureau dans le quel étoient des papiers ; le Roi fut contraint d'en ouvrir tous les tiroirs, de déplacer et de montrer chaque papier l'un après l'autre. il y avoit trois rouleaux au fond d'un tiroir ; on voulut en examiner le contenu. — " C'est, dit " le Roi, de l'argent qui ne m'appartient pas, il est à M. *de Ma-* " *lesherbes*, je l'avois préparé pour le lui rendre." Les trois rouleaux contenoient trois mille livres en or ; sur chaque rouleau, le Roi avoit écrit de sa main à M. *de Malesherbes*.

Pendant qu'on faisoit les mêmes recherches dans la Tourelle, Sa Majesté rentra dans sa chambre et voulut se chauffer. Le Concierge *Mathey* étoit dans ce moment devant la cheminée tenant son habit retroussé, et tournant le dos au feu. Le Roi ne pouvant se chauffer qu'avec peine par un des côtés, et l'insolent Concierge restant toujours à la même place, sa Majesté lui dit avec quelque vivacité de s'éloigner un peu. *Mathey* se retira ; les Municipaux sortirent aussi après avoir terminé leurs recherches.

Le

Le soir le Roi dit aux Commissaires de demander à la Commune les motifs qui s'opposoient à l'entrée de ses Conseils dans la Tour, désirant au moins s'entretenir avec M. *de Malesherbes*; ils promirent d'en parler, mais l'un d'eux avoua qu'il leur avoit été défendu de faire part au Conseil Général d'aucune demande de Louis XVI, à moins qu'elle ne fut écrite et signée de sa main. " Pourquoi, répondit le Roi, " m'a-t'on laissé depuis deux jours ignorer ce changement ?" Il écrivit alors un billet, et le remit aux Municipaux : on ne le porta que le lendemain matin à la Commune. Le Roi demandoit de voir librement ses Conseils, et se plaignoit de l'arrêté qui ordonnoit de le garder à vue le jour comme la nuit. " On doit sentir, écrivoit-il à la " Commune, que dans la position où je me trouve, il est bien pénible " pour moi de ne pouvoir être seul, et de ne point avoir la tranquil- " lité nécessaire pour me recueillir."

Le Dimanche vingt Janvier, le Roi dès son lever, s'informa des Municipaux s'ils avoient fait part de sa demande au Conseil de la Commune : ils l'assurèrent qu'elle avoit été portée sur le champ. Vers les dix heures, j'entrai dans la Chambre du Roi, qui me dit aussitôt ; " je ne vois point arriver M. *de Malesherbes*."—" Sire, " lui dis-je je viens d'apprendre qu'il s'étoit présenté plusieurs fois, " mais l'entrée de la Tour lui a toujours été refusée."—" Je vais " savoir le motif de ce refus, répondit le Roi : la Commune aura " sans doute prononcé sur ma lettre ? Il se promena dans sa chambre, il lut, il écrivit, et s'occupa ainsi toute la matinée.

Deux heures venoient de sonner, on ouvre tout à coup la porte ; c'étoit le Conseil Exécutif. Douze ou quinze personnes se présentent à la fois ; *Garat* Ministre de la Justice, *Le Brun* Ministre des affaires étrangères, *Gronvelle* Secrétaire du Conseil, le Président et le Procureur Général Syndic du Département, le Maire et le Procureur de la Commune, le Président et l'Accusateur-Public du Tribunal Criminel. *Santerre* qui devançoit les autres, me dit ; " Annoncez " le Conseil Exécutif." Le Roi qui avoit entendu beaucoup de mouvement s'étoit levé et avoit fait quelques pas ; mais à la vue de ce cortège, il resta entre la porte de sa chambre et celle de l'antichambre dans l'attitude la plus noble et la plus imposante. J'étois près de lui ; *Garat* le chapeau sur la tête, porta la parole et dit ; " Louis, la " Convention Nationale a chargé le Conseil Exécutif provisoire de " vous signifier ses décrêts des 15, 16, 17, 19 et 20 Janvier ; le Se- " crétaire du Conseil va vous en faire lecture ;" alors *Grouvelle* Secrétaire déploya le décrêt, et le lut d'une voix foible et tremblante.

Décrets de la Convention nationale des 15, 16, 17, 19, *et* 20 *Janvier.*

ARTICLE PREMIER.

La Convention Nationale déclare Louis Capet dernier Roi des François

François coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat.

ARTICLE DEUXIEME.

La Convention nationale décrète que LOUIS CAPET subira la peine de mort.

ARTICLE TROISIEME.

La Convention Nationale déclare nul l'acte de LOUIS CAPET apporté à la barre par ses Conseils, qualifié d'appel à la Nation du jugement contre lui rendu par la Convention ; défend à qui que ce soit d'y donner aucune suite, à peine d'être poursuivi et puni, comme coupable d'attentat contre la sûreté générale de la République.

ARTICLE QUATRIEME.

Le Conseil Exécutif provisoire notifiera le présent décrêt dans le jour à LOUIS CAPET, et prendra les mésures de police et de sûreté nécessaires pour en assurer l'exécution dans les vingt-quatre heures, à compter de sa notification, et rendra compte du tout à la Convention Nationale, immédiatement après qu'il aura été exécuté.

Pendant cette lecture, aucune altération ne parut sur le visage du Roi. Je remarquai seulement qu'au premier article, lorsqu'on prononça le mot *conspiration*, un sourire d'indignation parut sur le bord de ses lèvres ; mais aux mots *subira la peine de mort*, un regard céleste qu'il porta sur tous ceux qui l'environnoient, leur annonça que la mort étoit sans terreur pour l'innocence. Le Roi fit un pas vers *Grouvelle* Sécretaire du Conseil, prit le décrêt de ses mains, le plia, tira de sa poche son port feuille, et l'y plaça. Puis retirant un papier du même porte-feuille, il dit au ministre *Garat* : " Monsieur le Ministre de la " Justice, je vous prie de remettre sur le champ cette lettre à la Con- " vention Nationale ;" le Ministre paroissant hésiter, le Roi ajouta ; " Je vais vous en faire lecture :" et il lut sans aucune altération ce qui suit :

" Je demande un délai de trois jours pour pouvoir me prépaser à pa- " roître devant Dieu : je demande pour cela de pouvoir voir librement " la personne que j'indiquerai aux Commissaires de la Commune, et " que cette personne soit à l'abri de toute crainte et de toute inquié- " tude pour cet acte de charité qu'elle remplira auprès de moi.

" Je demande d'être délivré de la surveillance perpétuelle que le " Conseil général a établie depuis quelques jours.

" Je demande dans cette intervalle, à pouvoir voir ma Famille, " quand je le demanderai, et sans témoins ; je délirerois bien que la " Convention Nationale s'occupât tout-de-suite du sort de ma Fa- " mille, et qu'elle lui permit de se retirer librement où elle le juge- " roit à propos.

" Je recommande à la bienfaisance de la nation toutes les personnes " qui m'étoient attachées ; il y en a beaucoup qui avoient mis toute

" leur fortune dans leurs charges, et qui, n'ayant plus d'appointe-
" mens, doivent être dans le besoin : et même de celles qui ne vi-
" voient que de leurs appointemens, dans les pensionnaires, il y a
" beaucoup de vieillards, de femmes et d'enfans qui n'avoient que
" cela pour vivre."

" Fait à la Tour du Temple le vingt Janvier mil sept cent quatre-vingt-douze. (Signé) LOUIS.

Garat prit la lettre du Roi et assura qu'il alloit la porter à la Convention. Comme il sortoit, Sa Majesté fouilla de nouveau dans sa poche, en retira son porte-feuille et dit ; " Monsieur, si la Conven-
" tion accorde ma demande, pour la personne que je désire, voici son
" adresse." puis elle la remit à un Municipal. Cette adresse d'une autre écriture que celle du Roi portoit, *Monsieur Edgeworth de Firmont, No.* 483. *Rue du Bacq.* Le Roi fit quelques pas en arrière, le Ministre et ceux qui l'accompagnoient, sortirent.

Sa Majesté se promena un instant dans sa chambre ; j'étois resté contre la porte, debout, les bras croisés, et comme privé de tout sentiment : le Roi s'approcha de moi ; " *Cléry*, me dit-il, demandez
" mon dîner." Quelques instans après, deux Municipaux m'appellèrent dans la salle à manger, ils me lurent un arrêté qui portoit en substance ; " que LOUIS ne se serviroit point de couteau, ni de four-
" chette à ses repas, qu'il seroit confié un couteau à son valet de
" chambre pour lui couper son pain et sa viande en présence de deux Commissaires, et qu'ensuite le couteau seroit retiré." Les deux Municipaux me chargèrent d'en prévenir le Roi ; je m'y refusai.

En entrant dans la salle à manger, le Roi vit le panier dans lequel étoit le dîner de la Reine ; il demanda pourquoi l'on avoit fait attendre sa Famille une heure de plus, ajoutant que ce retard pourroit l'inquiéter. Il se mit à table. " Je n'ai pas de couteau ?" me dit-il. Le Municipal *Minier* fit part alors à Sa Majesté de l'arrêté de la Commune. " Me croit-on assez lâche, dit le Roi, pour que j'at-
" tente à ma vie ? On m'impute des crimes ; mais j'en suis inno-
" cent, et je mourrai sans crainte ; je voudrois que ma mort fit le
" bonheur des François, et pût écarter les malheurs que je prévois." Il régna alors un grand silence. Le Roi mangea peu, il coupa du bœuf avec sa cuillere, rompit son pain ; son dîner ne dura que quelques minutes.

J'étois dans ma chambre livré à la plus affreuse douleur, lorsque sur les six heures du soir, *Garat* revint à la Tour : j'allai annoncer au Roi le retour du Ministre de la Justice. *Santerre* qui le précédoit, s'approcha de sa Majesté, et lui dit à demi-voix et d'un air riant ; " Voici le Conseil Exécutif." Le Ministre s'étant avancé dit au Roi qu'il avoit porté sa lettre à la Convention, et qu'elle l'avoit chargé de lui notifier la réponse suivante ; " Qu'il étoit libre à *Louis*

d'appeller

d'appeller tel Ministre du culte qu'il jugeroit à propos, et de voir sa Famille librement et sans témoins ; que la nation toujours grande et toujours juste, s'occuperoit du sort de sa Famille; qu'il seroit accordé aux créanciers de sa maison de justes indemnités ; que la Convention Nationale avoit passé à l'ordre du jour sur le surlis de trois jours."

Le Roi entendit cette lecture sans faire aucune observation : il rentra dans sa chambre, et me dit : " Je croyois à l'air de *Santerre* " qu'il alloit m'annoncer que le surlis étoit accordé." Un jeune Municipal nommé *Boston* voyant le Roi me parler, s'approcha. " Vous avez paru sensible à ce qui m'arrive, lui dit le Roi, rece- " vez en mes remercimens." Le Commissaire surpris ne sut que répondre, et je fus moi-même étonné des expressions de sa Majesté, car ce Municipal, à peine âgé de vingt-deux ans, d'une figure douce et intéressante, avoit dit quelques instans auparavant : " J'ai demandé " à venir au Temple pour voir la *grimace* qu'il fera demain." (c'étoit du Roi qu'il parloit) ; " et moi aussi," avoit répondu *Mercereau*, le tailleur de pierres, dont j'ai déjà parlé ; " tout le monde " refusoit de venir, pour moi je ne donnerois pas cette journée pour beaucoup d'argent " Tels étoient les hommes vils et féroces que la Commune affectoit de nommer pour garder le Roi dans ses derniers momens.

Depuis quatre jours le Roi n'avoit pas vu ses Conseils ; ceux des Commissaires qui s'étoient montrés sensibles à ses malheurs, évitoient de l'approcher ; de tant de sujets dont il avoit été le père, de tant de François qu'il avoit comblés de bienfaits, il ne lui restoit qu'un seul serviteur pour confident de ses peines.

Après la lecture de la réponse de la Convention, les Commissaires prirent le Ministre de la Justice à l'écart, et lui demandèrent comment le Roi verroit sa Famille ; " en particulier répondit, *Garat*, c'est " l'intention de la Convention." Les Municipaux lui communiquerent alors l'arrêté de la Commune, qui leur enjoignoit de ne perdre le Roi de vue, ni le *jour*, ni la *nuit*. Il fut convenu entre les Commissaires et le Ministre, que pour concilier ces deux décisions opposées l'une à l'autre, le Roi recevroit sa Famille dans la salle à manger de manière à être vu par le vitrage de la cloison, mais qu'on fermeroit la porte, pour qu'il ne fut pas entendu.

Le Roi rappella le Ministre de la Justice, pour lui demander s'il avoit fait prévenir M. *de Firment* ; *Garat* répondit qu'il l'avoit amené dans sa voiture, qu'il étoit au Conseil, et qu'il alloit monter. Sa Majesté remit à un Municipal nommé *Baudrais*, qui causoit avec le Ministre, une somme de trois mille livres en or, en le priant de la rendre à M. *de Malesherbes* à qui elle appartenoit. Le Municipal le promit, mais il la porta sur le champ au Conseil, et jamais cette somme ne fut remise à M. *de Malesherbes*. M. *de Firment* parut, le Roi

le

le fit paſſer dans la Tourelle, et s'enferma avec lui. *Garat* étant parti, il ne reſta dans l'appartement de ſa Majeſté, que trois Municipaux.

A huit heures, le Roi ſortit de ſon cabinet et dit aux Commiſſaires de le conduire vers ſa Famille ; les Municipaux répondirent que cela ne ſe pouvoit point, mais qu'on alloit la faire deſcendre, s'il le déſiroit. " A la bonne heure, dit le Roi, mais je pourrai au moins la voir ſeul " dans ma chambre."—" Non, dit l'un d'eux, nous avons arrêté " avec le Miniſtre de la Juſtice, que ce ſeroit dans la ſalle à manger." —" Vous avez entendu, repliqua ſa Majeſté, que le décret de la " Convention me permet de la voir ſans témoin."——" Cela eſt vrai, " dirent les Municipaux, vous ſerez en particulier : on fermera la " porte, mais par le vitrage nous aurons les yeux ſur vous."—" Faites " deſcendre ma famille, dit le Roi."

Pendant cet intervalle, ſa Majeſté entra dans la ſalle à manger ; je la ſuivis, je rangeai la table de côté et plaçai des chaiſes dans le fond, afin de donner plus d'eſpace, " il faudroit, me dit le Roi, ap- " porter un peu d'eau et un verre." Il y avoit ſur une table, une caraſe d'eau à la glace, je n'apportai qu'un verre et le plaçai près de cette caraſe. " Apportez de l'eau qui ne ſoit pas à la glace, me dit " le Roi, car ſi la Reine buvoit de celle-là, elle pourroit en être in- " commodée. Vous direz, ajouta Sa Majeſté, à M. *de Firmont* " qu'il ne ſorte pas de mon cabinet, je craindrois que ſa vué ne fit " trop de mal à ma famille." Le Commiſſaire qui étoit allé la cher- cher, reſta un quart-d'heure ; dans cet intervalle, le Roi rentra dans ſon cabinet, venant de tems en tems à la porte d'entrée, avec les mar- ques de la plus vive émotion.

A huit heures et demie, la porte s'ouvre ; la Reine parut la pre- mière, tenant ſon fils par la main, enſuite Madame Royale et Mada- me Elizabeth ; tous ſe précipiterent dans les bras du Roi. Un morne ſilence régna pendant quelques minutes, et il ne fut interrom- pu que par des ſanglots. La Reine fit un mouvement pour entraîner ſa Majeſté vers ſa chambre. " Non, dit le Roi, paſſons dans cette " ſalle, je ne puis vous voir que là." Ils y entrerent, et j'en fermai la porte qui étoit en vitrage. Le Roi s'aſſit, la Reine à ſa gauche, Madame Elizabeth à la droite, Madame Royale preſqu'en face, et le jeune Prince reſta debout entre les jambes du Roi : tous étoient pen- chés vers lui, et le tenoient ſouvent embraſſé. Cette ſcène de dou- leur dura ſept quarts d'heure, pendant leſquels il fut impoſſible de rien entendre ; on voyoit ſeulement qu'après chaque phraſe du Roi, les ſanglots des Princeſſes redoubloient, duroient quelques minutes, et qu'enſuite le Roi recommençoit à parler. Il fut aiſé de juger à leurs mouvemens, que lui-même leur avoit appris ſa condamnation.

A dix heures un quart, le Roi ſe leva le premier, et tous le ſui-

virent

virent : j'ouvris la porte ; la Reine tenoit le Roi par le bras droit ; leurs Majestés donnoient chacune une main à Monsieur le Dauphin ; Madame Royale à la gauche tenoit le Roi embrassé par le milieu du corps ; Madame Elizabeth du même côté, mais un peu plus en arrière avoit saisi le bras gauche de son auguste Frère : ils firent quelques pas vers la porte d'entrée, en poussant les gémissemens les plus douloureux. " Je vous assure, leur dit le Roi, que je vous verrai " demain matin, à huit heures :——" Vous nous le promettez, répétèrent-ils tous ensemble."——" Oui, je vous le promets."—— " Pourquoi pas à sept heures ? dit la Reine."——" Eh bien ! oui, à " sept heures, répondit le Roi, adieu....." Il prononça cet adieu d'une maniere si expressive que les sanglots redoublèrent. Madame Royale tomba évanouie aux pieds du Roi qu'elle tenoit embrassé ; je la relevai et j'aidai Madame Elizabeth à la soutenir : le Roi voulant mettre fin à cette scène déchirante, leur donna les plus tendres embrassemens, et eut la force de s'arracher de leurs bras. " Adieu.. .. " adieu...." dit-il, et il rentra dans la chambre.

Les Princesses rémontèrent chez elles : je voulus continuer à soutenir Madame Royale, les Municipaux m'arrêtèrent à la seconde marche, et me forcèrent de rentrer. Quoique les deux portes fussent fermées, on continua d'entendre les cris et gémissemens des Princesses dans l'escalier. Le Roi rejoignit son confesseur dans le cabinet de la Tourelle.

Une demie-heure après, il en sortit, et je servis le souper : le Roi mangea peu, mais avec appétit.

Après le souper, Sa Majesté étant rentrée dans son cabinet, son confesseur en sortit un instant après et demanda aux Commissaires, de le conduire à la chambre du Conseil ; c'étoit pour demander des ornemens et tout ce qui étoit nécessaire pour dire la Messe, le lendemain matin. M. *de Firmont* n'obtint qu'avec peine que cette demande fût accordée. C'est à l'Eglise des Capucins du Marais, près l'hôtel de Soubise qui avoit été érigée en paroisse, qu'on envoya chercher les choses nécessaires pour le service divin. Revenu de la chambre du Conseil, M, *de Firmont* rentra chez le Roi ; tous deux passerent dans la Tourelle, et y restérèrent jusqu'à minuit et demie ; alors je déshabillai le Roi, et comme j'allois pour lui rouler les cheveux, il me dit ; " Ce n'est pas la peine," puis en le couchant, comme je fermois ses rideaux : " *Cléry*, vous m'éveillerez à cinq heures."

A peine fut-il couché, qu'un sommeil profond s'empara de ses sens ; il dormit jusqu'à cinq heures sans s'éveiller. M. *de Firmont*, que Sa Majesté avoit engagé à prendre un peu de repos, se jetta sur mon lit, et je passai la nuit sur une chaise dans la chambre du Roi, priant Dieu de lui conserver sa force et son courage.

J'entendis sonner cinq heures, et j'allumai le feu ; au bruit que je

fis, le Roi s'éveilla, et me dit en tirant son rideau ; " Cinq heures " sont elles sonnées ?"——" Sire, elles le sont à plusieurs horloges, " mais pas encore à la pendule." Le feu étant allumé, je m'approchai de son lit. " J'ai bien dormi, me dit ce Prince, j'en avois be- " soin : la journée d'hier m'avoit fatigué ; où est M. *de Firmont ?*" " Sur mon lit."—Et vous, où avez vous passé la nuit ?"—" Sur cette " chaise,"—" J'en suis fâché, dit le Roi."—" Ah ! Sire, puis-je " penser à moi dans ce moment ?" Il me donna une de ses mains et serra la mienne avec affection.

J'habillai le Roi et le coiffai ; pendant sa toilette il ôta de sa montre un cachet, le mit dans la poche de sa veste, déposa sa montre sur la cheminée ; puis retirant de son doigt un anneau qu'il considéra plusieurs fois, il le mit dans la même poche où étoit le cachet, il changea de chemise, mit une veste blanche qu'il avoit la veille, et je lui passai son habit ; il retira des poches son porte-feuille, sa lorgnette, sa boëte à tabac, et quelques autres effets ; il déposa aussi la bourse sur la cheminée, tout cela en silence et devant plusieurs Municipaux.

Sa toilette achevée, le Roi me dit de prévenir M. *de Firmont* ; j'allai l'avertir, il étoit déjà levé ; il suivit sa Majesté dans son cabinet.

Pendant ce tems, je plaçai une commode au milieu de la chambre, et je la préparai en forme d'autel pour dire la Messe. On avoit apporté à deux heures du matin tout ce qui étoit nécessaire. Je portai dans ma chambre les ornemens du Prêtre ; lorsque tout fut disposé, j'allai prévenir le Roi. Il me demanda si je pourrois servir la Messe, je lui répondis qu'oui, mais que je n'en savois pas les réponses par cœur ; il tenoit un livre à la main, il l'ouvrit, y chercha l'article de la Messe et me le remit, puis il prit un autre livre. Pendant ce tems le Prêtre s'habilloit. J'avois placé devant l'autel un fauteuil et mis un grand coussin à terre pour sa Majesté ; le Roi me fit ôter le coussin, il alla lui même dans son cabinet en chercher un autre plus petit, et garni en crin, dont il se servoit ordinairement pour dire ses prières. Dès que le prêtre fut entré, les Municipaux se retirèrent dans l'antichambre et je fermai un des battans de la porte. La Messe commença à six heures. Pendant cette auguste cérémonie, il régna un grand silence. Le Roi toujours à genoux, entendit la Messe avec le plus saint recueillement et dans l'attitude la plus noble. Sa Majesté communia ; après la Messe, le Roi passa dans son cabinet, et le prêtre alla dans ma chambre, pour quitter ses habits sacerdotaux.

Je saisis ce moment pour entrer dans le cabinet de Sa Majesté ; elle me prit les deux mains et me dit d'un ton attendri ; " *Clery*, je suis " content de vos soins !" " Ah ! Sire, lui dis-je, en me précipi- " tant à ses pieds, que ne puis-je par ma mort désarmer vos bour- " reaux et conserver une vie si precieuse aux bons François ! espé-

" rez

rez, Sire, ils n'oseront vous frapper."—" La mort ne m'effraie point, j'y suis tout préparé ; mais vous, continua-t-il, ne vous exposez pas ; je vais demander que vous restiez près de mon fils ; donnez lui tous vos soins dans cet affreux séjour ; rappellez-lui, dites lui bien toutes les peines que j'éprouve des malheurs qu'il ressent ; un jour peut-être il pourra récompenser votre zèle."—— Ah ! mon Maître, ah ! mon Roi, si le dévouement le plus absolu, si mon zèle et mes soins ont pu vous être agréables, la seule récompense que je désire de Votre Majesté, c'est de recevoir votre bénédiction ; ne la refusez pas au dernier François resté près de vous. J'étois toujours à ses pieds tenant une de ses mains ; dans cet état, il agréa ma prière, me donna sa bénédiction, puis me releva, et me serrant contre son sein, " Faites en part à toutes les personnes qui me sont attachées ; dites aussi à *Turgi* que je suis content de lui. Rentrez, ajouta le Roi, ne donnez aucun soupçon contre vous." Puis me rappellant, il prit sur une table un papier qu'il y avoit déposé ; " Tenez, voici une lettre que *Petion* m'a écrite lors de votre entrée au Temple, elle pourra vous être utile pour rester ici." Je saisis de nouveau sa main, que je baisai, et je sortis. " Adieu, me dit-il encore, adieu, ...!"

Je rentrai dans ma chambre et j'y trouvai M. *de Firmont*, faisant sa prière à genoux devant mon lit. " Quel Prince, me dit-il en se relevant ! avec qu'elle résignation, avec quel courage il va à la mort ! il est aussi calme, aussi tranquille, que s'il venoit d'entendre la Messe dans son Palais, et au milieu de sa Cour."—— " Je viens d'en recevoir lui dis je, les plus touchans adieux ; il a daigné me promettre de demander que je restasse dans cette Tour auprès de son fils ; lorsqu'il sortira, Monsieur, je vous prie de le lui rappeller, car je n'aurai plus le bonheur de le voir en particulier."—— " Soyez tranquille," me répondit M. *de Firmont*, et il rejoignit Sa Majesté.

A sept heures, le Roi sortit de son cabinet, m'appella et me tirant dans l'embrasure de la croisée, il me dit : " vous remettrez ce Cachet (*a*) à mon fils. ..cet Anneau (*b*) à la Reine, dites lui bien que je le quitte avec peine.....Ce petit paquet renferme des cheveux de toute ma Famille ; vous le lui remettrez aussi.... Dites à la Reine, à mes chers enfans, à ma sœur, que je leur avois promis de les voir ce matin, mais que j'ai voulu leur épargner la douleur d'une séparation si cruelle ; combien il m'en coûte de partir sans recevoir leurs derniers embr. ssemens !"....Il essuya quelques larmes, puis il ajouta avec l'accent le plus douloureux : " Je vous charge de leur faire mes adieux !"....Il rentra aussitôt dans son cabinet.

Les Municipaux qui s'étoient approchés, avoient entendu sa Majesté, & l'avoient vue me remettre les différens objets que je tenois encore

encore dans mes mains. Ils me dirent de les leur donner, mais l'un d'eux proposa de m'en laisser dépositaire, jusqu'à la décision du Conseil ; cet avis prévalut.

Un quart d'heure après, le Roi sortit de son cabinet : " Demandez, " me dit il, si je puis avoir des ciseaux," et il rentra. J'en fis la demande aux Commissaires. " Savez-vous ce qu'il en veut faire ?"— " Je n'en sais rien."——" Il faut le savoir."—Je frappai à la porte du petit cabinet, le Roi sortit. Un Municipal qui m'avoit suivi, lui dit : " vous avez désiré des ciseaux, mais avant d'en faire la demande " au Conseil, il faut savoir ce que vous en voulez faire "——Sa Majesté lui répondit : " C'est pour que *Cléry* me coupe les cheveux," Les Municipaux se retirerent ; l'un d'eux descendit à la chambre du Conseil, où après une demie heure de délibération, on refusa les ciseaux. Le Municipal remonta, et annonça au Roi cette décision. " Je n'aurois pas touché aux ciseaux, dit sa Majesté ; j'aurois désiré " que *Cléry* me coupât les cheveux en votre présence, voyez encore, " Monsieur, je vous prie de faire part de ma demande."—— Le Municipal retourna au Conseil, qui persista dans son refus.

Ce fut alors qu'on me dit qu'il falloit me disposer à accompagner le Roi, pour le déshabiller sur l'échafaut ; à cette annonce, je fus saisi de terreur, mais rassemblant toutes mes forces, je me préparois à rendre ce dernier devoir à mon Maître, à qui cet office fait par le bourreau, répugnoit, lorsqu'un autre Municipal vint me dire que je ne sortirois pas, et ajouta : *Le bourreau est assez bon pour lui.*

Paris étoit sous les armes depuis cinq heures du matin ; on entendoit battre la générale, le bruit des armes, le mouvement des chevaux, le transport des canons qu'on plaçoit déplaçoit sans cesse, tout retentissoit dans la Tour.

A neuf heures, le bruit augmente, les portes s'ouvrent avec fracas, *Santerre* accompagné de sept à huit Municipaux, entre à la tête de dix gendarmes et les range sur deux lignes. A ce mouvement le Roi sortit de son cabinet ; " vous venez me chercher ? dit-il à *Santerre* " ——" Oui."——" je vous demande une minute, et il rentra dans son cabinet. Sa Majesté en ressortit sur le champ, son confesseur le suivoit ; le Roi tenoit à la main son testament et s'adressant à un Municipal nommé *Jacques Roux*, prêtre jureur qui se trouvoit le plus en avant ; " Je vous prie de remettre ce papier à la Reine, à ma femme."—— " Cela ne me regarde point, répondit ce prêtre en refusant de prendre l'écrit ; je suis ici pour vous conduire à l'échafaud." Sa Majesté s'adressant ensuite à *Gobeau*, autre Municipal : " remettez ce " papier, je vous prie à ma femme, vous pouvez en prendre lecture, " il y a des dispositions que je désire que la Commune connoisse."

J'etois derrière le Roi, près de la cheminée, il se tourna vers moi, et je lui présentai sa redingote. " Je n'en ai pas besoin, me dit-il,

" donnez

" donnez m
rencontra la
" dit il, en
" près de m
mune accuei
Ce furent
ment. A l'
Tour, et lui
" ne m'en
de se retirer
Je restai
sentiment,
jesté avoit o
des cris de
Le meilleu

" donnez moi ſeulement mon chapeau." Je le lui remis. Sa main rencontra la mienne, qu'il ſerra pour la dernière fois. " Meſſieurs, " dit il, en s'adreſſant aux Municipaux, je déſirerois que *Cléry* reſtât " près de mon fils qui eſt accoutumé à ſes ſoins: j'eſpère que la Commune accueillera cette demande;" puis regardant *Santerre*, "Partons."

Ce furent les dernières paroles qu'il prononça dans ſon appartement. A l'entrée de l'eſcalier, il rencontra *Mathey*, Concierge de la Tour, et lui dit ; " J'ai eu un peu de vivacité avant hier envers vous, " ne m'en veuillez pas." *Mathey* ne répondit rien, et affecta même de ſe retirer lorſque le Roi lui parla.

Je reſtai ſeul dans la chambre, navré de douleur et preſque ſans ſentiment. Les tambours et les trompettes annoncèrent que ſa Majeſté avoit quitté la Tour....Une heure après, des ſalves d'artillerie, des cris de Vive la Nation ! Vive la République ! ſe firent entendre.... Le meilleur des Rois n'étoit plus !.....

NOTA.

(a) Etant parti de Vienne pour me rendre en Angleterre, je paſſai à Blankenbourg, dans l'intention de faire hommage au Roi de mon manuſcrit. Quand ce Prince en fut à cet endroit de mon Journal, il chercha dans ſon ſécrétaire et me montrant avec émotion un cachet, il me dit : "*Cléry*, le reconnoiſſez vous ?"—"Ah ! Sire, c'eſt le "même."—"Si vous en doutiez, reprit le Roi, liſez ce billet." Je le pris en tremblant. . . . Je reconnus l'écriture de la Reine, et le billet étoit de plus ſigné de Monſieur le Dauphin alors LOUIS XVII, de Madame Royale et de Madame Elizabeth. Qu'on juge de la vive émotion que j'éprouvai ! J'étois en préſence d'un Prince que le ſort ne ſe laſſe pas de pourſuivre. Je venois de quitter M. l'Abbé *de Firmont*, et c'étoit le 21 Janvier que je retrouvois dans la main de LOUIS XVIII ce ſimbole de la Royauté, que LOUIS XVI. avoit voulu conſerver à ſon fils. J'adorai les décrêts de la Providence et je demandai au Roi la permiſſion de faire graver ce précieux billet. Le voici d'après l'original (1). J'aſſiſtai à la Meſſe que le Roi fit célébrer par M. l'Abbé *de Firmont* le jour du martyre de ſon Frère. Les larmes que j'y ai vu répandre ne ſont point étrangères à mon ſujet—

(b) Cet anneau eſt entre les mains de MONSIEUR, il lui fut envoyé par la Reine et Madame Elizabeth avec les cheveux du Roi. Voici le billet (2) qui l'accompagnoit.

(1)
ayant un etre fidele, sur lequel nous pouvons compter, j'en profite pour envoyer, à mon frere et ami, ce depot qui ne peut etre confié qu'entre ses mains, le porteur, vous dira par quel miracle nous avons pu avoir ces precieux gages, je me reserve de vous dire moi-meme un jour le nom de celui, qui nous est si utile, l'impossibilité ou nous avons eté jusqu'a present de pouvoir vous donner de nos nouvelles, et l'exces de nos malheurs nous fait sentir encore plus vivement, notre cruelle séparation puisse-telle n'etre pas longue, je vous embrasse en attendant comme je vous aime, et vous s'avez que c'est de tout mon cœur—M: A: je suis chargée pour mon frere et moi de vous embrasser de tout notre cœur. M. R. LOUIS. Je jouis d'avance du plaisir que vous eprouverés en recevant ce gage de l'amitié, et de la confiance, etre reunie avec vous et vous voir heureux est tout ce que je desire, vous savés si je vous embrasse de tout mon cœur. E. M.

(2)
ayant trouve enfin un moyen de confier a notre frere un des seul gages qui nous reste de l'etre que nous cherissons et pleurons tous j'ai cru que vous seriez bien aise d'avoir quelque chose qui vint de lui, gardez le en signe de l'amitie la plus tendre avec laquelle je vous embrasse de tout mon cœur. M. A. qu'elle bonheur pour moi mon cher ami, mon frere de pouvoir apres un si long espace de tems vous parler de tous mes sentiments que j'ai soufert pour vous! un tems viendra j'espere ou je pourai vous embrasser, et vous dire que jamais vous ne trouvrés une amie plus vraie et plus tendre que moi, vous n'en doutés pas j'espere.